



# UNIVERSITE SENGHOR

Université Internationale de Langue Française au Service du Développement Africain à Alexandrie d'Égypte

## Département : Gestion du Patrimoine Culturel

Mémoire de fin d'Etudes Professionnelles Approfondies  
(En vue de l'obtention du D.E.P.A)



### Thème : Tourisme et Patrimoine: Comment sauvegarder le Parc National W du Niger ?



(Troisième Cycle universitaire)

Soutenu le lundi 25 Avril 2005 par : **BOUBACAR Seyni Gagara**

**Sous la direction de :**

**Jean-Pierre MOHEN** (Directeur, C2RMF, Paris)

**Laurent HEULOT** (Administrateur, Sites mégalithiques de Bretagne, Carnac)

**Jury :**

**Président : Jean-Yves MARIN** (Conservateur en chef, Musée de Normandie - Caen)

**Membres : Caroline GAULTIER - KURHAN** (Directrice du département Gestion du Patrimoine Culturel)

**Vincent NEGRI** (Professeur de Droit à l'Université - Lyon 3, France)

*IXème Promotion (2003- 2005)*

## Dédicace

Je dédie ce modeste travail à tous ceux qui dans le silence et l'affection, m'ont soutenu tout le long de ma scolarité. Il s'agit entre autres de :

- Mon père Seyni Gagara qui m'a indiqué le chemin de l'école et enseigné dès l'enfance les valeurs de la vie : persévérance, honnêteté et courage. *''Boubacar, tu dois toujours fuir le gain facile, vas là où c'est difficile, ''* me disait -il souvent. Je prie aujourd'hui pour le repos de son âme, lui qui nous a quitté en ce jeudi 02 octobre 2004,
- Ma mère Kadi Issaka qui a toujours prié pour ma réussite,
- Ma défunte tante Amina Issaka, la première intellectuelle de la famille, qui m'a suivi toute ma scolarité.

Qu'eux tous trouvent ici l'expression de ma reconnaissance et de ma gratitude pour tout le bien qu'ils m'ont fait.

## **Remerciements**

J'adresse mes remerciements à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation et l'aboutissement du présent Mémoire. Je vise en particuliers :

- Les responsables de l'Université Senghor pour la qualité du cadre de travail que constitue ladite Université,
- Madame Caroline Kurhan Gaultier, Directrice du Département *Gestion du Patrimoine Culturel* qui nous a guidé avec patience et sagesse tout au long de notre formation ainsi que pour ses conseils pratiques et autres encouragements toujours renouvelés pour que ce Mémoire aboutisse,
- Tous les professeurs qui se sont tour à tour succédé dans notre département pour partager avec nous leurs compétences et leurs expériences,

Toute ma reconnaissance va également à :

- Monsieur Laurent Heulot, mon directeur de stage ainsi qu'à tout son personnel de Carnac (MM Abgrall, Brigitte, J-M Bonvalet,...) pour m'avoir chaleureusement accueilli et mis à ma disposition tout ce dont j'avais besoin pour réussir mon stage,
- Monsieur Jean-Pierre Mohen, Directeur du C2RMF pour m'avoir orienté sur le *site Mégalithique de Carnac* pour mon stage mais aussi pour ses encouragements et la chaleur humaine qui le caractérise,
- Le Professeur Djibo M. Hamani (Université de Niamey) qui, plus qu'un professeur, m'a adopté comme son fils. Ses enseignements me suivent et me guident partout où je passe et servent en quelque sorte d'essence à ma vie,
- Monsieur Soumaila, conservateur du Parc National W du Niger et Monsieur Ali Bida (DPC, Niger) pour tous les conseils et soutiens dont ils ont fait preuve à mon endroit pour la réalisation du présent Mémoire

Mes remerciements s'adressent aussi à tous ceux qui, comme Amadou Saibou (Conseiller pédagogique à Niamey), Hassane Hamadou (Care International Niger) et Hamadou Soumana (Centre Culturel Américain, Niamey) se sont substitué à moi pour soutenir ma famille,

A tous, je souhaite réussite dans la vie présente et dans la vie future. Qu'ils trouvent aussi en ce travail le fruit mûr de leurs efforts.

## TABLE DES MATIERES

DEDICACE .....	2
REMERCIEMENTS .....	3
TABLE DES FIGURES.....	6
TABLE DES CARTES .....	6
TABLE DES PHOTOGRAPHIES .....	6
ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES .....	7
INTRODUCTION GENERALE .....	8
<b>PREMIÈRE PARTIE : LE PARC NATIONAL W : UN SITE A VOCATION TOURISTIQUE. ....</b>	<b>12</b>
<b>CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES RENOUVELABLES AU NIGER. ....</b>	<b>13</b>
<b>I. LES FACTEURS DE DESERTIFICATION ET LEURS CONSEQUENCES AU NIGER.....</b>	<b>13</b>
1. <i>Le climat</i> .....	13
2. <i>La pression humaine sur les ressources naturelles renouvelables</i> .....	14
3. <i>Le faible niveau technologique des populations</i> .....	15
<b>II. AUTRES FACTEURS CONJUGUES : L'HOMME FACE AUX RESSOURCES VEGETALES ET FAUNIQUES.....</b>	<b>16</b>
<b>CHAPITRE 2 : PRESENTATION DU PARC NATIONAL DU W : ATOUTS ET PROBLEMES. 17</b>	
<b>I. PRESENTATION DU PARC W .....</b>	<b>17</b>
1. <i>Une réserve naturelle importante</i> .....	17
2. <i>Un site archéologique majeur</i> .....	21
3. <i>Un site du Patrimoine mondial</i> .....	23
<b>II. LES ATOUTS DU PARC W .....</b>	<b>24</b>
1. <i>La création de l'EPIM</i> .....	24
2. <i>Le programme ECOPAS de l'Union Européenne</i> .....	27
3. <i>La régionalité</i> .....	28
<b>III. LES PROBLEMES DU PARC W .....</b>	<b>29</b>
1. <i>Le manque de coordination efficace des politiques nationales</i> .....	29
2. <i>La menace d'un projet de barrage hydro électrique sur la Mékrou au Niger</i> .....	30
3. <i>Braconnage, coupe abusive de bois, feux de brousse,...</i> .....	31
4. <i>Le pâturage illégal</i> .....	34
5. <i>Le pillage des sites et objets archéologiques</i> .....	35
6. <i>Enclavement et insuffisance d'infrastructures d'accueil</i> .....	36
7. <i>Activités socio-économiques et conditions de vie des populations riveraines</i> .....	37
<b>DEUXIÈME PARTIE : QUELLES PROPOSITIONS POUR SAUVEGARDER ET DEVELOPPER LE PARC W DU NIGER ? .....</b>	<b>39</b>
<b>A. DES APPROCHES DE GESTION.....</b>	<b>41</b>

<b>CHAPITRE 1 : NECESSITE D'UNE NOUVELLE FORME DE GESTION DU PARC.....</b>	<b>42</b>
1. <i>Définir le statut du parc</i> .....	42
2. <i>Impliquer les populations riveraines dans la promotion du monument</i> .....	43
3. <i>Former des médiateurs du patrimoine</i> .....	45
4. <i>Renforcer la coopération multilatérale</i> .....	46
<b>B. DEVELOPPER LE TOURISME.....</b>	<b>48</b>
<b>CHAPITRE 1 : CREER UN OFFICE NATIONAL DU TOURISME (O.N.T) .....</b>	<b>50</b>
<b>I. LES RAISONS DE CETTE CREATION.....</b>	<b>50</b>
<b>II. LES MISSIONS DE L'O.N.T .....</b>	<b>50</b>
1. <i>Aménager les sites culturels et naturels</i> .....	50
2. <i>Elaborer des produits culturels</i> .....	51
3. <i>Mettre en place des programmes</i> .....	52
<b>CHAPITRE 2 : DEVELOPPER L'INFORMATION SCIENTIFIQUE .....</b>	<b>55</b>
1. <i>Encourager les recherches archéologiques dans le parc</i> .....	55
2. <i>Créer un Musée du parc</i> .....	56
3. <i>Publier un support didactique</i> .....	56
4. <i>Développer un partenariat avec des ONG internationales du tourisme</i> .....	57
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>58</b>
<b>RESUME : LA MISE EN VALEUR DU PARC W .....</b>	<b>60</b>
<b>MOTS CLEFS: .....</b>	<b>60</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>61</b>
<b>ANNEXE 1 : SITE MEGALITHIQUE DE CARNAC.....</b>	<b>61</b>
<b>ANNEXE 2 : PARC NATIONAL DU W : UN ELEPHANT BLESSE PAR DES BRACONNIERS SEME LA     TERREUR.....</b>	<b>66</b>
<b>ANNEXE 3 : SAISIE DE TRESORS ARCHEOLOGIQUES PILLES AU NIGER .....</b>	<b>67</b>
<b>ANNEXE 4: ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL (NIGER) .....</b>	<b>68</b>
<b>ANNEXE 5 : ORGANIGRAMME DE MONUM .....</b>	<b>69</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>70</b>
<b>OUVRAGES GENERAUX .....</b>	<b>70</b>
<b>ARTICLES DE PRESSE .....</b>	<b>71</b>
<b>SITES INTERNET .....</b>	<b>71</b>
<b>BROCHURES .....</b>	<b>72</b>



## **ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES**

**ACP** : Afrique Caraïbes Pacifique

**AGRHYMET** : Centre régional de formation et d'application en Agro - météorologie et en Hydrologie opérationnelle

**AOF** : Afrique occidentale française

**CNEDD** : Conseil national de l'environnement pour un développement durable

**CTPS** : Comité technique paritaire de suivi (ECOPAS)

**CTO** : Comité technique d'orientation (ECOPAS)

**DSRP** : Document stratégique de réduction de la pauvreté

**ECOPAS** : Ecosystèmes protégés d'Afrique sahélienne

**EPIM** : Etablissement international de la Mékrou

**INDRAP** : Institut national de documentation et de recherche d'application pédagogique

**IRSH** : Institut de Recherches en Sciences Humaines

**ONG** : Organisation non gouvernementale

**MAB** : *Man and biosphere* (UNESCO)

**PNEDD** : Plan national de l'environnement pour un développement durable

**PPTE** : Pays pauvres très endettés

**PS/PR** : Programme spécial du Président de la république

**RAMSAR** : Convention internationale des zones humides

**RENAT** : Réserve naturelle Air - Ténéré

**UE** : Union européenne

**UEMOA** : Union économique et monétaire ouest africaine

**UICN** : Union internationale pour la nature

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

**USAID** : Agence américaine d'aide et de coopération

**WAPO** : Parcs W (Niger), Arly (Burkina Faso), Pendjari (Bénin) et Oti-Mandouri (Togo)

## Introduction générale

A 145 Km au sud de Niamey (capitale du Niger), un paysage vif et attrayant s'offre à la vue, une vaste clairière parsemée d'arbres et d'arbustes de toutes tailles : on est à l'entrée de la zone du Parc national du W, une vraie forêt au cœur du Sahel. Vaste étendue de beauté verdoyante, cette aire constitue une discontinuité, une exception dans une région où la règle est en général la savane d'arbres rabougris. Réservoir de biodiversité, la zone du Parc se situe juste autour du *Point triple* des frontières du Niger, du Bénin et du Burkina Faso. L'endroit est calme et serein. Seuls les ronronnements de moteur des quelques véhicules de touristes et autres chasseurs d'images exotiques viennent troubler la tranquillité de ces lieux paisibles. Le nombre de touristes qui y affluent va *crescendo* au fil des années, ils viennent admirer ce qui fait la beauté de ces lieux : de magnifiques animaux en toute liberté, menacés de disparition sous d'autres cieux.

Site d'importance mondiale pour la conservation de la biodiversité et de l'éducation à la nature, le Parc national W a été reconnu d'importance depuis la période coloniale. S'il a aujourd'hui une notoriété établie pour son patrimoine faunique et naturel, il constitue aussi une première référence en Afrique de l'ouest pour ses richesses et ses promesses archéologiques. Au fond du ravin où coule la Mékrou -rivière qui sillonne le parc- gisent des céramiques et divers autres outils qui témoignent d'une occupation plus ou moins continue de ces lieux par l'homme depuis des centaines de milliers d'années avant notre ère.

Ainsi la conjugaison harmonieuse de ces trois aspects - faune, flore et archéologie- donne au Parc W un visage nouveau, captivant et irrésistible qui doit amener les différents gouvernements géographiquement concernés à traiter de sa question avec dextérité et en faire l'une de leurs priorités nationales. Ils l'ont déjà commencé en créant à cet effet un cadre tripartite de concertation et d'harmonisation de leurs politiques nationales (EPIM) sur les questions du parc.

Aujourd'hui, à l'heure de la mondialisation et des choix qu'elle permet, le parc W est une chance et un atout capital pour le Niger en ce qui concerne le développement d'un tourisme de vision, d'un écotourisme, du tourisme tout court. Le 21<sup>ème</sup> siècle est plein de promesses en ce sens. Selon les prévisions des spécialistes, le secteur du tourisme est appelé à se développer davantage au cours des décennies à venir. Pour cette raison et au regard du fait que le Niger n'a pas beaucoup d'autres potentialités

touristiques de la valeur de ce site, il est donc souhaitable que l'Etat fasse davantage de la question de ce parc, une préoccupation fondamentale. Il est aujourd'hui établi qu'il existe de façon formelle une corrélation nette entre tourisme et développement, qu'il existe donc une économie liée aux grands sites. La prise en main de ce parc est dès lors un impératif de développement. Mais il ne sera que ce que l'Etat nigérien aura décidé : un atout de développement et de tourisme durable ou une simple réserve de biodiversité, en ruine et en désolation. S'il était déjà urgent d'agir, aujourd'hui il est devenu encore plus impératif de poser des actes pour sauver ce parc et le gérer autrement.

Laissés plus ou moins en abandon depuis de nombreux hivernages, le Parc national W et sa région font actuellement face à d'énormes défis. De nos jours, les pressions exercées par l'homme (notamment le braconnage, le surpâturage, la chasse, la coupe abusive de bois de chauffe, les feux de brousse sauvages...), l'érosion et l'ensablement des mares identifiées dans la réserve constituent autant de menaces pour la faune, la flore et la réserve archéologique de ce parc classé Patrimoine mondial en 1996. Pis encore, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, les autorités du Niger envisagent –avec insistance ces dernières années- la construction d'un barrage hydro-électrique sur la rivière Mékrou dans ce parc en vue d'atténuer la dépendance du pays en matière énergétique. Aujourd'hui ce projet provoque une levée de bouclier de la part des protecteurs de la richesse écologique de cette zone notamment de la part de l'ONG ECOPAS. C'est le lieu de rappeler que ce parc n'est plus une simple propriété nationale mais bien un patrimoine mondial consacré par l'UNESCO depuis 1996, ce qui est par-delà tout un atout considérable pour un développement d'envergure d'un tourisme local et international qui participerait activement au développement local et national. Dès lors, toute entreprise ou action sur ce site protégé devrait requérir l'implication de nombreux partenaires notamment en ce qui concerne la prise en compte de la protection de la flore, de la faune mais aussi de la réserve archéologique locale.

Or même si l'Etat du Niger a obtenu l'accord des autres partenaires (Bénin et Burkina Faso) à travers l'EPIM, on sait d'avance que la réalisation d'une centrale électrique sur ce site provoquera nécessairement et inévitablement son déclassement sur la liste de l'Unesco. Pour l'heure, dans le cas du Niger, c'est donc la pérennité même du capital - ressources du Parc qui est en jeu et c'est pour cette raison qu'il faut agir vite pour sauver ce fleuron et lui donner la place qui est la sienne.

De nos jours, l'industrie du tourisme impose des choix politiques, économiques et sociaux et exige des investissements. Parmi ces investissements, la formation des cadres tient une place essentielle. C'est le lieu de féliciter l'Université Senghor pour ce qu'elle représente pour nos pays : un moyen efficace de développement de notre continent. Le département *Gestion du Patrimoine Culturel* fait un travail remarquable dans la promotion et la valorisation des volets culturels et touristiques en Afrique. En me faisant faire un stage de trois mois sur le site des *Alignements Mégalithiques de Carnac*, l'Université Senghor a voulu accorder une chance au parc W du Niger, pour sa prise en main, sa conservation, sa gestion, bref pour sa sauvegarde en vue d'en faire un outil solide au service du développement du Niger et de la région.

Carnac est, plus qu'un centre touristique, un symbole. Il est au cœur du Mégalithisme en France et en Europe. C'est là qu'on trouve les plus vieilles architectures mégalithiques d'Europe et peut-être même du monde. Et c'est ce cachet monumental qui donne à cette partie de la Bretagne toute son attractivité et son rayonnement international. Avec plus d'un million de visiteurs par an, Carnac est aujourd'hui un site entamé. La sur- fréquentation touristique a conduit les partenaires concernés par sa gestion (Etat, région, collectivités...) à adopter une politique de conservation et de gestion qui permette non seulement de rendre le site plus visible donc plus fréquentable et plus résistant mais aussi de le sauvegarder pour les générations futures. Cette notion de postérité qui était sans doute au cœur des intentions des premiers habitants de la Bretagne, ces '*Maçons de granite*' et bâtisseurs des Menhirs.

En effectuant un stage à Carnac, ma démarche académique s'inscrit dans la logique d'aller voir et constater, faire la somme des expériences positives en matière de gestion de site touristique et les mettre au profit de notre parc. Même si les deux sites ne sont pas de même nature, nous pensons qu'on peut s'inspirer des expériences positives des autres pour améliorer une situation locale. Carnac peut ainsi servir de modèle au W en terme de gestion et de mise en valeur. Quand bien même leurs problématiques sont différentes : Carnac souffre de sur - fréquentation touristique qui risquerait à terme de dégrader les Menhirs et leur substrat végétal pendant que le W fait les frais de la pauvreté et de l'indifférence de l'Etat, du moins jusqu'il y'a encore quelques années.

Au regard des exigences nouvelles et de la problématique que pose le développement durable, la situation actuelle du complexe tri national W impose qu'on s'y intéresse de près et qu'on se pose des questions sur sa revalorisation. Quels types

d'actions doit-on ou peut-on mener autour du W? Avec quels acteurs? Selon quelle démarche? Etc. Pour répondre à toutes ces interrogations et atteindre un objectif global de conservation et de valorisation des ressources biologiques et archéologiques du W et de sa zone d'influence, j'ai voulu mener la présente étude sur le thème : **'Tourisme et patrimoine : comment sauvegarder le parc W du Niger ?'**.

Cette étude –qui comprend deux parties- fera des propositions basées sur l'expérience de Carnac en France. La première partie consistera en la présentation physique du site du W avec une sorte de regard croisé qui énoncera ses atouts et ses handicaps, et dans la deuxième et dernière partie, je ferai des propositions pour conserver et sauvegarder ce parc national en vue du développement d'un tourisme durable. Propositions qui prendraient en compte tous les acteurs *a priori* concernés par le sujet notamment les populations riveraines.

En conclusion, je tirerai les leçons auxquelles j'ai abouti, leçons qui se posent en terme de conditions de réussite de tout projet d'amélioration de la situation du site du W.

## **PREMIÈRE PARTIE**

---

---

### ***LE PARC NATIONAL W : UN SITE A VOCATION TOURISTIQUE.***

## Chapitre 1

# Problématique de la lutte contre la désertification et de la gestion des ressources naturelles renouvelables au Niger.

Les problèmes de désertification et de dégradation des ressources naturelles renouvelables se posent au Niger avec tant d'acuité qu'ils sont dus cumulativement au climat, à la pression démographique et aux modes d'exploitation du milieu naturel par l'homme. La problématique majeure s'exprime ici à travers un certain nombre de réalités aux conséquences non négligeables sur le développement du pays et dont la résolution s'avère impérative pour tout programme de développement socio-économique efficace. Parmi ces réalités on peut citer entre autres :

- La recherche par les populations d'une sécurité alimentaire dans un contexte où les conditions climatiques sont hostiles et en permanence aléatoires,
- Les pratiques sociales en relation avec des modes d'exploitation peu respectueuses de l'environnement et de l'équilibre de l'écosystème,
- Enfin, les effets de la sécheresse ainsi que la récession économique que connaît le pays et l'état de pauvreté de la population.

La conjugaison de tous ces facteurs accentue le phénomène de la désertification et par conséquent la surexploitation de milieux naturels souvent fragiles comme le parc national W. S'accroissent aussi les phénomènes de braconnage et de destruction des sites archéologiques de plein air comme ceux de la vallée du fleuve qui ont leur prolongement dans la zone du parc.

### I. Les facteurs de désertification et leurs conséquences au Niger

#### 1. Le climat

Il semble aujourd'hui indéniable que variabilités climatiques et désertification sont intimement liées. Au Niger, «... les importantes variabilités inter et intra annuelles ont occasionné des baisses de la pluviométrie pouvant atteindre 20 à 40 % au cours de

la moyenne des 50 dernières années ...»<sup>1</sup>. Ces sécheresses, tout en aggravant l'aridité du climat, ont amorcé la dégradation des ressources naturelles. Ainsi, observe-t-on de profondes modifications du couvert végétal, du patrimoine faunique et halieutique. Ces modifications peuvent être aussi liées soit à la réduction, soit à la disparition de certaines espèces.

La modification du couvert végétal a pour conséquence logique le développement de l'érosion hydrique et éolienne très actives, accompagnées d'une perte de terres fertiles et l'assèchement total ou partiel des cours d'eau. A l'échelle du pays, le climat est ainsi l'un des premiers facteurs de paupérisation et de précarisation de la population. Ceci est d'autant plus vrai que l'on observe tous les dix (10) ans des sécheresses cycliques qui provoquent famines, exodes, mort du bétail et instabilité sociale. En même temps s'accroît aussi la pauvreté des foyers.

## **2. La pression humaine sur les ressources naturelles renouvelables**

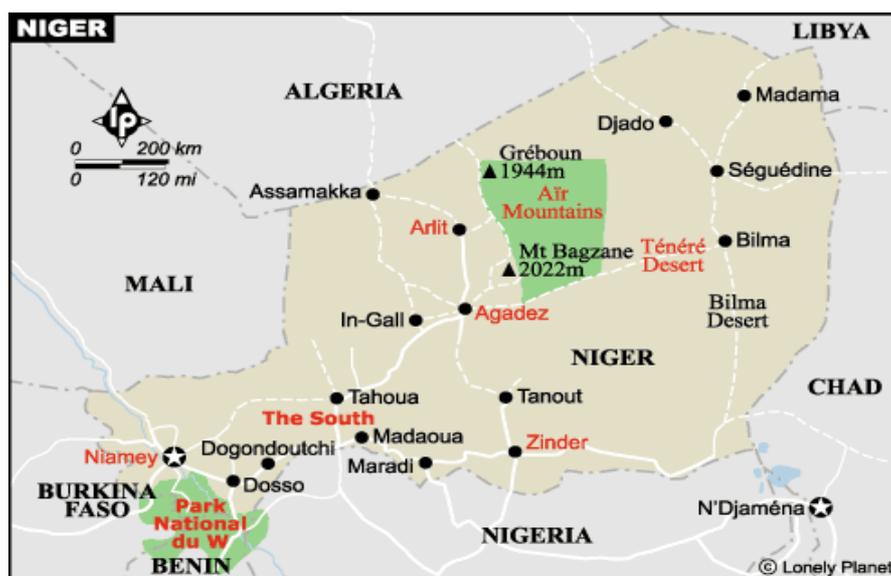
Les effets négatifs du climat sur les ressources naturelles sont aujourd'hui aggravés par une démographie galopante qui va de pair avec certaines formes d'exploitation agro sylvo pastorales et industrielles. Naturellement le développement de la pauvreté accélère de son côté la dégradation de l'environnement surtout en milieu rural. Un autre aspect aggravant le déséquilibre écologique est la très forte inégalité de la répartition géographique de la population nationale. En effet, plus de 75% des Nigériens vivent dans la partie sud du pays soit le quart du territoire. Ce même "quart utile" - qui renferme l'essentiel du potentiel agro - sylvo - pastoral - se trouve ainsi soumis à une pression humaine et animale intense se traduisant par l'extension des terres de cultures, le surpâturage et le défrichement anarchique. Le phénomène d'extension des terres de cultures engendre chaque année d'innombrables conflits<sup>2</sup> entre agriculteurs et éleveurs et sûrement le recul des espaces classés et protégés. Le cabinet du premier ministre tire déjà la sonnette d'alarme : « ...si le niveau de cette pression est maintenu, les ressources forestières du Niger estimées à 13 millions d'hectares en 1980 seront réduites à 4 millions d'hectares d'ici l'an 2020... »<sup>3</sup>. Au rythme actuel de la croissance démographique et donc de la demande en bois de chauffe, ces ressources sont exposées à la menace de disparition totale ou irréversible.

---

<sup>1</sup> Atlas AGRHYMET, 1998

<sup>2</sup> On peut citer par exemple les massacres de Toda (Maradi) en 1991 qui ont fait plus de cent (100) morts, et récemment les affrontements de Gaya entre éleveurs Peul et agriculteurs Dendi en novembre dernier avec 11 morts.

<sup>3</sup> Cabinet du Premier Ministre, CNEDD/PNEDD, Novembre 2000, P. 14



Carte 1 : Situation du Parc National W

### 3. Le faible niveau technologique des populations

La paupérisation croissante du monde rural, liée à une crise économique qui perdure depuis des décennies, limite malheureusement l'adoption à grande échelle de matériels modernes de défrichage et de l'utilisation d'intrants agricoles appropriés permettant non seulement de garantir l'équilibre de la biodiversité mais aussi d'avoir des meilleurs rendements agricoles sans avoir besoin de trop d'espace.

Cette situation oblige les producteurs à recourir à des pratiques peu respectueuses de l'environnement (feux de brousse, défrichage, mise en valeur des versants, absence ou réduction du temps de jachère,...). Les performances du secteur rural qui «... emploie plus de 80 % de la population...»<sup>4</sup> demeurent globalement insuffisantes. Au niveau économique, la désertification et la sécheresse ont eu pour effet des conséquences négatives sur l'économie en général et sur le PIB agricole en particulier. Enfin, au plan social, la désertification et la sécheresse ont provoqué des mouvements inter-régionaux et transnationaux de populations qui ont souvent obligé l'Etat à recourir à l'aide alimentaire ainsi qu'à la promotion des cultures de contre-saison pour pouvoir freiner cette "fuite de main d'œuvre" et fixer ces populations au village. En dehors de la dégradation des terres fertiles que connaît le Niger en général, certaines régions du pays présentent des problèmes qui leur sont spécifiques comme la région du parc national du W et ses zones périphériques qui sont des aires soumises à de fortes pressions anthropiques de tous genres.

<sup>4</sup> Cabinet du Premier Ministre, op. Cit.

## II. Autres facteurs conjugués : L'homme face aux ressources végétales et fauniques

Comme nous l'avons déjà souligné, l'état des ressources naturelles renouvelables est particulièrement préoccupant au Niger. Une des principales causes de la déforestation est d'une part, la baisse des rendements agricoles entraînant de façon continue l'extension des défrichements et des mouvements de populations vers le sud du pays, dans les domaines forestiers protégés et classés; et d'autre part, l'important accroissement démographique qui est parmi les plus élevés au monde (3,3% annuel).

A cela s'ajoute la baisse de la nappe phréatique due à une sur - exploitation et au déficit pluviométrique récurrent au Sahel, avec pour conséquence la transformation de certains écosystèmes forestiers suite à la disparition progressive des espèces pionnières en faveur d'autres espèces plus rustiques telles que les Acacia. Au même moment les espaces forestiers sont également perçus par les populations rurales comme étant des espaces pastoraux et des réserves foncières pour l'agriculture et l'élevage. Le commerce de bois aussi a montré l'intérêt économique de ces lieux et accentué leur surexploitation. La pauvreté des foyers paysans et le coût élevé du gaz en ville font que la demande en bois de chauffe est sans cesse croissante au Niger. Nos réserves forestières diminueraient chaque année de plus de «... 100.000 ha, sous les effets conjoints des coupes incontrôlées, des feux de brousse, du surpâturage, de l'extension des cultures et de la variabilité climatique. Les ressources ligneuses constituent la principale ressource énergétique du pays (au moins 90 % du besoin énergétique national)... »<sup>5</sup>. En plus, elles constituent un complément alimentaire pour la population, des produits pour la pharmacopée traditionnelle et fournissent aussi l'essentiel des bois de service (construction, autres travaux...). Contribuant aussi pour plus de « ...25 % aux besoins fourragers, les ressources végétales jouent un rôle important dans l'élevage ...»<sup>6</sup> qui constitue déjà le deuxième pilier de l'économie nigérienne après l'agriculture. L'activité pastorale est, de ce fait, un des principaux facteurs de dégradation du couvert végétal.

---

<sup>5</sup> Cabinet du Premier Ministre, Op. Cit. P 41

<sup>6</sup> Cabinet du Premier Ministre, idem

## Chapitre 2

### Présentation du Parc National du W : Atouts et problèmes

#### I. Présentation du Parc W

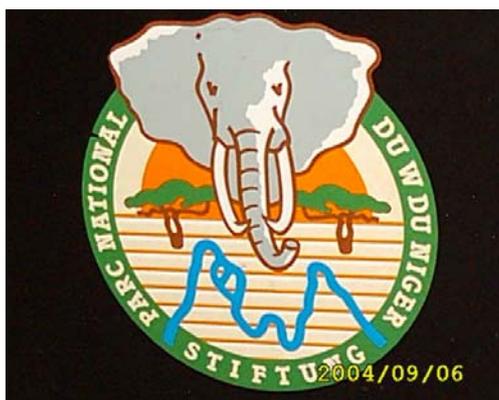


Figure 1 : Logo du Parc national W



Logo du Programme ECOPAS

#### 1. Une réserve naturelle importante

La conservation de l'environnement a une très longue histoire en Afrique. Traditionnellement déjà, certaines espèces animales et végétales étaient protégées et défendues dans le respect des coutumes ancestrales et religieuses. Pendant la colonisation aussi, on assistera à une évolution positive notamment avec «... la signature en 1933 de la convention internationale qui a jeté les bases de la conservation de la faune et de la flore africaine à l'état naturel... »<sup>7</sup>.

A la frontière du Niger, du Burkina Faso et du Bénin « ...une grande réserve a été créée pour préserver 10.0000 Km<sup>2</sup> de forêt sèche et de savane arborée où vivent des animaux mais aussi des hommes... »<sup>8</sup>. Cette brève citation donne d'emblée tout le sens et la particularité du parc : réserve transfrontalière, réserve de biodiversité, riche habitacle faunique et lieu d'occupation humaine. Ce parc n'est pas une création nouvelle. D'abord prospecté en 1926 par le docteur Flasson, il sera ensuite administré en régime de forêts domaniales avant de prendre en 1954 le nom de Parc National W. Il

<sup>7</sup> Amarra Ouattara, 2003, *La conservation des aires protégées en Afrique et les politiques de lutte contre la Pauvreté*

<sup>8</sup> *Le Monde*, "Les Méandres du parc W, vendredi 12 mars 2004

n'y avait alors pas de frontière, c'était l'AOF<sup>9</sup>. Voilà qui explique son caractère transfrontalier, partagé entre le Niger, le Bénin et le Burkina. A en croire les spécialistes, le W est unique en Afrique de l'ouest. Ses paysages très variés s'organisent autour d'éléments aquatiques (rivières, fleuve, mares) et d'éléments terrestres variant des savanes arborées à la brousse arbustive en passant par les forêts galeries. Frédéric Lewino le présente comme «... *Le parc de la dernière chance, l'ultime refuge de la grande faune sauvage en Afrique de l'Ouest...* »<sup>10</sup>. Les gorges de la rivière Mékrou et les chutes de la Tapoa sont des lieux de promenade privilégiés pour touristes en villégiature. C'est une région de climat soudano – sahélien avec des pluies de mousson variant de 500 à 800 mm/an, soit l'un des coins les plus arrosés du Niger. Son climat se distingue par trois grandes saisons : la saison froide (novembre à février) avec des vents forts soufflant du nord-est au sud-ouest (*Harmattan*) et la température moyenne de janvier qui est le mois le plus froid se situe entre 10°C et 31°C. La saison véritablement sèche et chaude se situe de mars à juin avec des températures variant entre 26°C et 44°C (Mai). Enfin la saison humide de juin à octobre, c'est la saison des pluies et donc des cultures, les pluies s'étalant *grosso modo* sur 40 à 60 jours par an.

Site d'importance mondiale pour la conservation de la biodiversité et l'éducation à la nature, l'aire du W se distingue par ses habitats et espèces naturelles et fauniques caractéristiques. On y compte «... *plus de 100 espèces de mammifères, 337 variétés d'oiseaux et 112 espèces de poissons. Paysage ensavané, le parc recèle plus de 500 espèces végétales, dont beaucoup regorgent de vertus médicinales....* »<sup>11</sup>. C'est à ce jour l'ultime havre de troupeaux d'éléphants, de buffles, d'hippopotames, d'antilopes, de girafes et de lions en Afrique de l'ouest. On y trouve également des guibs harnachés, des phacochères, des singes verts, des caïmans, des varans du Nil, des pythons de Sebae, etc....

---

<sup>9</sup> Lire : Afrique Occidentale Française

<sup>10</sup> *Le Point* du 20 Juin 2003, P. 72

<sup>11</sup> Saidou Djibril, "Le W menacé" in *Tel Quel* N° 5 de Juin 2003



**Photo 1 :** *Troupeau de buffles à l'intérieur du Parc W*



**Photo 2 :** *Antilopes dans le Parc W*



*Eléphants au bord de la Tapoa*



**Photo 3 :** *Bec rouge perché*



Photo 4 : Hippopotame dans la Mékrou



Girafes à l'ombre d'un karité

A cause de ses zones humides, ce parc a été classé en 1996 sur la liste RAMSAR. On y rencontre aussi des peuplements de baobabs (*Adansonia digitata*) qui sont les témoignages vivants de la présence sur ces lieux, à un moment donné de l'histoire, d'anciens villages aujourd'hui disparus. L'on sait que ces arbres gigantesques qui peuvent vivre souvent jusqu'à 2000 ans sont parfois associés à la présence humaine, ce sont des peuplements anthropisés. La diversification des activités d'exploitation des ressources naturelles et la diversité culturelle témoignent encore une fois de la diversité des peuples riverains en périphérie du W. En somme cette hétérogénéité des ressources végétales et fauniques doublée de la diversité culturelle constituent pour le Complexe régional W un atout fondamental pour la promotion du tourisme.



Figure 2 : Quelques animaux de la faune du W

## 2. Un site archéologique majeur

Depuis plusieurs années déjà, l'IRSH<sup>12</sup> (Niamey) s'intéresse particulièrement à cette région pour sa richesse archéologique. En sillonnant le parc, on constate çà et là de nombreux vestiges témoins du passage des communautés anciennes démontrant que cette aire fut un carrefour de civilisations : «... *Les nombreuses traces de sites métallurgiques, les bris de poteries anciennes, les peuplements purs de baobabs sont autant de sites à intérêts touristiques certains...* »<sup>13</sup>. Il s'agit de mettre en valeur à la fois ces sites archéologiques, les lieux historiques et les traditions orales des différents groupes riverains.

Sur le plan de l'historique des mouvements et contacts entre peuples, des affrontements des empires et des traditions légendaires, la région a aussi un intérêt particulier. Pour ne citer que deux exemples : l'origine des pêcheurs *Sorko*<sup>14</sup> se situe dans cette région et leur rôle dans la création de l'*Empire Songhay* (XV-XVI<sup>e</sup> siècles) est bien connu, il y existe également les restes d'un fort (*Koulen*) à proximité du W qui date de la pénétration marocaine au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. L'importance archéologique de cette région du fleuve Niger n'est donc plus à démontrer. Les fouilles exploratoires ont relevé une série de sites allant de la période paléolithique à la découverte du fer. Selon l'IRSH, la présence humaine y a été attestée<sup>16</sup> et toutes les périodes sont représentées à travers leurs industries et leurs outillages spécifiques. Ainsi, on reconnaît facilement les galets du paléolithique moyen, la diversité technique des pierres de taille bidirectionnelle du paléolithique récent. L'originalité du W réside aussi dans la multiplicité de ses techniques néolithiques : des armatures bifaciales, des haches, des polissoirs, des tessons de céramique décorés et même des décors naturalistes de la période post-néolithique.

---

<sup>12</sup> L'ex- Institut fondamental d'Afrique Noire (IFAN) créé en 1936 par la France aujourd'hui devenu Institut de Recherches en Sciences Humaines (IRSH).

<sup>13</sup> Programme régional Parc W (composante Niger), juillet 2004, *Le tourisme de vision dans le parc national du W et de sa périphérie*.

<sup>14</sup> Les Sorko sont des populations de pêcheurs de cette région ouest du Niger. Toute leur histoire est liée à l'eau et au fleuve.

<sup>15</sup> En 1591 il y'eut la bataille de Tondibi entre l'armée royale du Maroc et l'armée des Askia de Gao, cette défaite marque la fin de l'Empire Songhay.

<sup>16</sup> Les fouilles mettent en évidence une présence humaine depuis 200.000 BC.



**Photo 5 :** Outils métallurgiques de l'antiquité



**Photo 6 :** Outils en pierre du Paléolithique

On a surtout découvert «... une statuette en terre cuite également d'époque protohistorique représentant une divinité féminine, sans équivalent connu : 'La Venus du W' ... »<sup>17</sup>.

<sup>17</sup> Programme Ecopas- Parc régional W, *Le patrimoine culturel*, doc. Web



**Photo 7 :** La ‘Venus du W ‘

Ainsi, depuis la lointaine préhistoire, les zones du W ont sans cesse été le point d’ancrage d’importants mouvements migratoires, des zones de chocs et d’affrontements entre des peuples différents venus d’horizons divers. En somme ce sont des cimetières historiques géants, des enceintes fortifiées, des lieux sacrés, bref des sites exceptionnels. Tout ceci est confirmé par les recherches commencées vers 1986 grâce aux travaux de M. Robert Vernet<sup>18</sup>. C’est à lui que l’on doit la mise en lumière de la première séquence archéologique dans la Mékrou. Pour Oumarou Amadou, son disciple et chercheur à l’IRSH: «... Depuis 1986, cette région s’est révélée comme un exceptionnel gisement archéologique en Afrique. Par la suite j’ai été amené à faire la synthèse de ces recherches et surtout à cerner toute cette séquence archéologique du parc W.... »<sup>19</sup>.

Aujourd’hui encore, au delà de son aspect écologique, le W joue un rôle culturel très important pour certaines populations riveraines notamment du côté béninois où selon Daniel Adjé «... les populations de Baanikoara venaient régulièrement au bord de la Mékrou immoler des animaux sacrificiels aux esprits des ancêtres afin qu’ils fassent tomber la pluie.... »<sup>20</sup>.

### **3. Un site du Patrimoine mondial**

Comme nous l’avons dit, la portion du Parc national du W située en territoire nigérien se trouve dans l’une des plus belles zones climatiques du Niger. C’est une région intermédiaire entre Sahel et forêts soudaniennes qui «... représente une partie de l’écosystème caractéristique et important de la région biogéographique de forêts

---

<sup>18</sup> M. Vernet était coopérant - professeur de Préhistoire à l’Université de Niamey jusqu’en 1993.

<sup>19</sup> *Tel Quel*, Op. Cit.

<sup>20</sup> Daniel, A. op. Cit.

claires / savanes d'Afrique de l'ouest. Le site reflète les interactions entre les ressources naturelles et l'homme, depuis le Néolithique, et représente l'évolution de la diversité biologique dans cette zone... »<sup>21</sup>. En reconnaissance de son intérêt, l'UNESCO la classe en 1996 et en fait la première réserve de biosphère transfrontalière au monde. Parlant du W, l'astrophysicien français Hubert REEVES, directeur de recherche au CNRS, a eu ces mots : «... J'ai eu récemment l'occasion de visiter un parc transfrontalier, le parc du W, qui s'étend sur le Niger, le Bénin et le Burkina Faso, en Afrique de l'Ouest. Les excursions en pirogues sur le fleuve Niger, parmi les oiseaux de toutes couleurs, sont un enchantement. En accord avec les trois pays, une commission européenne (ECOPAS) a pris en charge la remise en état de ce parc. A visiter... »<sup>22</sup>.

Mais au regard de toutes les menaces et autres difficultés qui l'assaillent, le parc W parviendra – t-il un jour à afficher la santé économique, touristique, biologique et charismatique de ses homologues africains (kenyan et sud-africain par exemple)? En Afrique, comme l'expérience le prouve, on ne peut jurer de rien. Une sécheresse, une famine, une mauvaise saison des pluies, une guerre, un coup d'état ... *etc* peut du jour au lendemain tout remettre en cause. Le plus souvent brutalement !

## II. Les atouts du Parc W

Outre ses atouts touristiques spécifiques (moins de 2 heures de Niamey, proximité du Parc national de la Pendjari qui draine des touristes venant de Cotonou, Lomé et Ouagadougou, la présence du fleuve, la faune aquatique, l'avifaune, les sites archéologiques...), le Parc national W dispose encore d'autres acquis institutionnels qui peuvent lui permettre de développer une politique spécifique pour sa propre promotion.

### 1. La création de l'EPIM

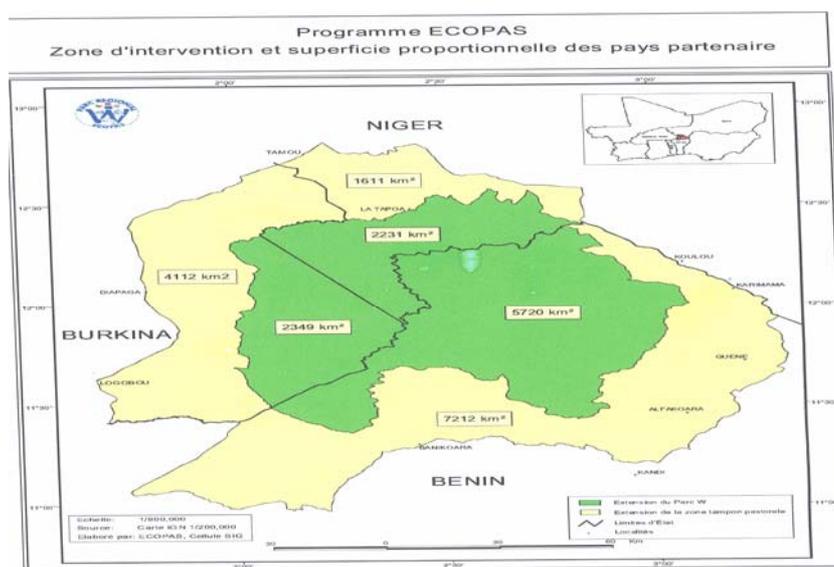
L'EPIM, c'est l'*Etablissement Public International de la Mékrou*, créé spécialement par le Niger et le Bénin pour gérer conjointement la portion du parc que partagent leurs deux pays. C'est une structure de concertation et d'harmonisation des décisions concernant la prise en charge du parc. L'idée d'actions concertées pour gérer les aires protégées contiguës au Bénin, au Niger et au Burkina Faso (pays qui s'y

---

<sup>21</sup> Unesco, *Brèves descriptions des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial*, Janvier 1999

<sup>22</sup> Reeves, H. *Mal de Terre*, P. 211

joindra après) date maintenant de plus de vingt (20) ans. C'est en juillet 1984 qu'à l'initiative du Bénin, « ...une réunion s'est tenue à Cotonou pour jeter les bases de cette collaboration inter-étatique... »<sup>23</sup>. En novembre 1987, à Natitingou (Bénin), les grandes lignes du programme de collaboration ont été définies ainsi que la zone d'intervention. Ainsi l'aire potentielle d'intervention du programme initialement prévue était d'environ 25000 km<sup>2</sup> dont : « Niger : 2231 Km<sup>2</sup> de parc et 1611 Km<sup>2</sup> de zone d'extension, Burkina Faso : 2349 km<sup>2</sup> de Parc et 4112 Km<sup>2</sup> de zone d'extension, Bénin : 5720 km<sup>2</sup> de parc et 7212 Km<sup>2</sup> de zone d'extension... »<sup>24</sup>.



Carte 2 : Le Complexe W et ses zones tampons

Il s'agit d'un ensemble de parcs nationaux et de réserves de faune de statuts divers, formant un vaste complexe régional très large d'aires protégées. Le système écologique WAP venait ainsi de naître, le sigle signifiant parc W (Niger), parc Arly (Burkina Faso) et parc Pendjari (Bénin). Ces trois appellations sont les noms nationaux du parc dans les trois pays, c'est dire qu'il s'agit dans les faits du même espace géographique. Depuis, d'autres rencontres ministérielles vont suivre : en avril 1989 à la Tapoa (Niger), en février 1997 à la Kompienga (Burkina Faso), le 24 mai 2000 à Ouagadougou sous l'égide de l'UEMOA<sup>25</sup>, avec la participation de l'UICN et de la délégation de l'Union européenne. Toutes ces rencontres témoignent de la volonté désormais acquise de la part des Etats pour pérenniser ensemble ce fleuron. La réunion

<sup>23</sup> Programme Régional Parc W- ECOPAS, doc. 7 ACP RPR 742, fiche synthétique de présentation, 24 avril 2002

<sup>24</sup> CIRAD - ECOPAS, *Le Cirad et le développement durable*

<sup>25</sup> Lire Union économique et monétaire de l'Afrique de l'ouest, elle regroupe 8 pays.

la plus importante est sans doute celle du 12 mai 2000 à la Tapoa qui a donné lieu à la **Déclaration dite de la Tapoa** qui «... a réaffirmé la volonté politique des trois (3) Etats quant au démarrage du projet et a fixé un premier calendrier d'exécution. Cette démarche de collaboration inter – étatique se poursuit à travers des réunions régulières du comité d'orientation et du Comité technique mis en place.... »<sup>26</sup>. Le tout en collaboration avec le Programme ECOPAS.

Bientôt le système WAP s'élargira pour devenir *WAPO* avec l'intégration du parc Oti-Mandouri du Togo. Ce succès représente un exemple concret de volonté politique et de coopération sous-régionale à cultiver en Afrique. En définitive, cela amène à considérer que le Bénin, le Niger, le Burkina Faso et très prochainement le Togo - avec le soutien actif de l'UEMOA, de l'Union européenne, de l'UICN, de l'UNESCO- ont volontairement accepté de travailler ensemble dans une perspective de gestion internationale des ressources communes. Ensemble, ces Etats ont réussi à inscrire cette aire protégée comme site MAB, Patrimoine mondial et aussi site RAMSAR.

On peut donc résumer les grands résultats attendus de cette collaboration interétatique de la manière suivante, telle que définie par ECOPAS :

- « ...Valorisation durable des ressources naturelles à travers une mise en place de mécanismes de distribution équitable des bénéfices au profit des populations riveraines des aires protégées,
- Coordination et intégration des actions des différentes composantes au système de gestion environnemental régional,
- Création des capacités régionales de conservation et de gestion des Ressources naturelles,
- Actualisation et amélioration des connaissances scientifiques sur la dynamique des écosystèmes, l'écologie de la faune et la biodiversité, ainsi que de la recherche archéologique,
- La pérennisation des acquis par des apports financiers issus des actions menées et fournies par les gouvernements... »<sup>27</sup>.

Mais tout cela ne sera possible que le jour où on aboutira effectivement, entre les Etats partenaires, à :

---

<sup>26</sup> CIRAD- ECOPAS, Op. Cit.

<sup>27</sup> Programmes régional parc W –Ecopas, doc. 7ACP RPR 742.

- L'harmonisation effective des politiques de gestion des ressources naturelles,
- La coordination et l'intégration des actions menées dans la périphérie du Complexe pour une meilleure intégration des populations riveraines,
- La mise en oeuvre des recherches scientifiques portant sur la dynamique des écosystèmes et la biodiversité, mais aussi sur les dynamiques sociales que suscite la présence d'aires protégées. C'est à ce prix seulement que le rêve deviendra un jour réalité palpable au grand bénéfice du parc et de ses environs.

## **2. Le programme ECOPAS de l'Union Européenne**

Pour rappel, la réserve du W fut érigée en Parc National en 1954 par l'administration coloniale. Les populations qui résidaient à l'intérieur furent alors déguerpies mais leurs droits d'usage sur certaines ressources naturelles restaient reconnus. Après les indépendances des années 60, les gestions nationales dans les trois pays s'établirent sur le Complexe avec toutefois une très faible concertation interétatique. Laissé donc en abandon depuis de nombreux hivernages ; le parc, au début des années 90, était dans un état de délabrement total.

Des discussions furent alors engagées entre les pays concernés et l'UE. Parallèlement un fonctionnaire de Bruxelles, Enrico Pironio, tombé amoureux du lieu, a convaincu la Commission de le soutenir financièrement. Le programme Régional Parc W- ECOPAS sera ainsi créé sur la base d'une décision commune des trois (3) pays qui se partagent ledit parc (Niger, Bénin, Burkina-Faso) et l'Union Européenne (UE) de développer une collaboration pour la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles de ce parc et de sa zone tampon, soit une superficie de 50 000 km<sup>2</sup> pour l'ensemble du Complexe WAPO. Après plusieurs années de négociation, les trois pays et l'UE ont finalement abouti à la signature de la convention de financement du Programme en juillet 1999. Le Programme est financé par l'UE à travers les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> FED. La première phase a été prévue pour durer cinq (5) ans (1999 - 2003) et a coûté 20 millions d'Euro (soit 13,08 milliards de FCFA)<sup>28</sup>. Le siège du programme est basé à Ouagadougou mais il fonctionne de la manière suivante : une Coordination régionale installée à Ouagadougou supervise toutes les activités du programme dont l'exécution est assurée sur le terrain à travers trois (3) composantes nationales ou Projets :

- La composante Nationale Bénin, basée à Banikoara (République du Bénin)

---

<sup>28</sup> 1€= 655,654 FCFA

- La Composante Nationale Niger, installée à la Tapoa (République du Niger)
- La Composante Nationale Burkina Faso basée à Diapaga (Burkina Faso).

L'objectif global du programme est entre autres «... *d'inverser les processus de dégradation des ressources naturelles et de préserver la diversité biologique dans le complexe régional au bénéfice des populations et plus particulièrement des populations riveraines des aires protégées et de leurs zones d'influence...* »<sup>29</sup>.

Convaincu que rien de durable ne saurait se faire en écartant ces populations, ECOPAS compte faire d'elles les premiers défenseurs de la faune mais aussi de la flore, bref du parc en général. Pour donner de solides fondations à cette cohabitation, ECOPAS a entrepris une vaste enquête à la fois écologique, économique et surtout sociologique. ECOPAS travaille sur ce terrain en collaboration avec le CIRAD<sup>30</sup> qui s'intéresse, lui, plus particulièrement aux questions de recherches agronomiques et sociologiques. Une véritable armée d'experts, d'étudiants en DEA et de thésards a été enrôlée par le Programme qui a pris soin d'engager autant d'africains que d'occidentaux, payés au même salaire. Dominique Dulieu, coordonnateur scientifique du programme explique : «... *En tout cas, nous exigeons qu'ils parlent français, car nous voulons jeter les bases d'un réseau d'experts francophones capables de rivaliser avec les naturalistes anglophones...* »<sup>31</sup>. En juin 2003, ce dernier a tenu à rencontrer des archéologues nigériens, béninois et burkinabé dans la vallée de la Mékrou, cet affluent du fleuve Niger qui coule dans le parc et où l'on n'a qu'à se baisser pour ramasser pierres taillées et tessons de poteries. «... *ECOPAS est prêt à vous aider à mettre en place des chantiers de fouilles...* »<sup>32</sup>, leur propose t-il.

### 3. La régionalité

Le caractère régional et transfrontalier offre au W une chance de plus pour l'amélioration de son état. Une cogestion dans le contexte actuel propre à la région est un vrai gage de réussite, en somme un facteur de développement durable de ce Complexe. Le programme de l'U.E a pris conscience de cet aspect et c'est pourquoi très tôt il a axé toute sa politique sur la coordination régionale de toutes ses activités en créant, en plus des comités nationaux dans les trois pays, un Comité Technique de Suivi

---

<sup>29</sup> Convention n°6135/REG 2000

<sup>30</sup> Lire *Centre de Coopération internationale en recherche agronomique pour le développement*, basé à Montpellier, France

<sup>31</sup> *Le Point* du 20 Juin 2003, P. 72

<sup>32</sup> *Le Point*, Op. Cit.

(C.T.S) et un Conseil d'Orientation (C.O) pour superviser le travail qui se fait à chaque échelon national. Par son entremise, les forestiers des trois pays chargés de la protection du Parc arrivent à travailler de façon collégiale et partager l'information à temps utile. Disons que le programme a mis à leur disposition des barques motorisées et des Radios de transmission instantanée qui leur permettent de mieux surveiller les entrées du parc, contrôler la navigation sur le fleuve Niger et les cours d'eau traversant le sanctuaire. En un mot, ils arrivent aujourd'hui à mieux traquer les braconniers grâce à l'aide de Bruxelles.

Dans cette Afrique gagnée par le phénomène de la guerre et de l'instabilité, la régionalité du W peut œuvrer au renforcement du processus d'intégration régionale. Même si les questions environnementales ne sont pas forcément perçues à l'heure actuelle comme priorités fondamentales à cause des difficultés de tous genres que rencontrent ces PPTÉ dans leur existence quotidienne, elles auront au moins eu le mérite de réunir assez souvent les décideurs nationaux de ces pays concernés. Partant, en multipliant les rencontres et les échanges, on aura renforcé la coexistence pacifique et la prévention des conflits dans cette partie de l'Afrique occidentale. C'est pour toutes ces raisons que dès le début et ayant compris les vrais enjeux pour ces Etats, le programme ECOPAS a mis l'accent sur la prise en compte des questions environnementales comme facteurs de développement national et régional ainsi que de la lutte contre la pauvreté et la misère des peuples.

### **III. Les problèmes du Parc W**

#### **1. Le manque de coordination efficace des politiques nationales**

Pendant longtemps les trois pays ont traité de manière solitaire et cavalériste toutes les questions se rapportant à ce parc alors perçu comme un bien national. C'est dire qu'il en a longtemps souffert. Dans chacun des pays, il est sous la tutelle d'un ministère<sup>33</sup> qui n'a pas forcément des relations de coopération et de partenariat avec les autres du même pays ou des pays voisins. Mais à partir des années 80, et plus tard la prise en main du parc par l'Union européenne, à travers son programme ECOPAS, a permis de rapprocher les trois pays au point de les amener à tenir des rencontres régulières sur cette question commune, constater les problèmes et envisager ensemble

---

<sup>33</sup> Au Niger il est rattaché à la Direction de la faune, de la pêche et de la pisciculture (DFPP) du ministère de L'environnement.

les solutions adéquates à appliquer à ce site d'importance internationale. Par exemple, sous l'égide d'ECOPAS, qui assure la coordination tripartite, les trois pays ont mis en place un comité technique paritaire de suivi (CTPS) qui est « ...*un organe interministériel chargé du suivi du dossier...* »<sup>34</sup> du parc. Aussi ils ont décidé qu'aucun des trois pays n'engage des grands travaux dans la zone du site non seulement sans se référer aux deux autres mais aussi sans y avoir au préalable effectué une étude d'impact. Avec l'élargissement ou plutôt l'extension de la zone du parc à l'Oti-Mandouri à la demande de Lomé, la coopération sera étendue au Togo.

## **2. La menace d'un projet de barrage hydro électrique sur la Mékrou au Niger**

Les pressions exercées par l'homme (braconnage, pâturage illégal, feux de brousse...), l'érosion et l'ensablement des 32 mares identifiées constituent autant de menaces pour la faune, la flore et le fonds archéologique du parc. Mais le projet de barrage sur la Mékrou est à ce jour la plus grande menace. Pour les autorités nigériennes qui ont clairement manifesté leur volonté de voir ce projet aboutir, «...*la réalisation de ce barrage constitue une priorité nationale qui permettra de réduire relativement la dépendance énergétique du pays...* »<sup>35</sup>. Développement contre Ecologie, peut-on dire, ou presque ! La zone concernée se situant entre le Niger et le Bénin, la concession a été accordée par l'EPIM au Niger. Aujourd'hui ce projet provoque une levée de boucliers de la part des protecteurs de la richesse écologique de la zone, soutenus notamment par ECOPAS.

Toutefois, une action sur un tel site protégé requiert logiquement l'implication de nombreux partenaires, notamment pour la prise en compte de la protection de l'environnement. Rappelons que c'est un site classé. La réalisation d'un barrage électrique sur ce site provoquera inéluctablement son déclassement sur la liste de l'UNESCO. En outre une telle infrastructure inondera de façon substantielle le W, ce qui du coup constituera une véritable menace à la fois pour les multiples espèces animales et végétales qui font toute sa richesse mais aussi pour le fond archéologique qui risque de ne plus pouvoir livrer ses secrets.

C'est pourquoi ce projet de barrage est refusé par ECOPAS dont le programme exclut toute emprise qui serait susceptible de détruire la richesse biologique du parc et

---

<sup>34</sup> Cf. : Résumé des réunions et entretiens du 14/02/2003 entre les parties.

<sup>35</sup> Saidou Djibril, 'Le W menacé', *Tel Quel* N°5, Juin 2003.

d'entraver les recherches scientifiques. La société concessionnaire (SEDEP)<sup>36</sup> chargée des études pour la réalisation du barrage a fait naturellement appel à ECOPAS pour lui demander des suggestions de mesures compensatoires ou alternatives. Ainsi «...*La SEDEP propose par exemple d'affecter une partie des bénéfices de la vente d'électricité au fonctionnement du parc ou de mieux valoriser le parc en contribuant à la promotion du tourisme. Concrètement elle reprendrait l'hôtel de la Tapoa pour en faire la base arrière du chantier de construction et d'éviter d'en installer une autre au cœur du parc...*»<sup>37</sup>. Et le coordonnateur scientifique d'ECOPAS, Dominique Dulieu de préciser que «...*ECOPAS a plutôt une volonté d'appuyer les recherches scientifiques qui contribueront à préserver cette région...*». Donc pas de barrage puisqu'une telle installation risque de causer des dommages irréversibles au monument et à son patrimoine archéologique.

Entre le souci de préserver l'écologie et les impératifs de développement économique, l'historien nigérien Mahamane karimoune, spécialiste de la zone, prône «...*la nécessité de faire un travail qui permettra de créer une interaction entre l'homme et sa périphérie, surtout que le parc constitue le dernier espace boisé de notre pays. Et c'est au scientifique de présenter des éléments d'appréciation objective à l'homme politique...*». Amadou Oumarou Idé, archéologue à l'IRSH, en rajoute : «...*le scientifique que je suis ne peut qu'avoir beaucoup d'inquiétudes quant à la construction d'un barrage sur la Mékrou. Une telle infrastructure aura forcément des impacts négatifs sur cette richesse archéologique. Je ne sais pas si nos autorités ont cerné avec exactitude l'intérêt tant biologique que culturel d'une telle réserve. Les scientifiques ont déjà précisé l'importance de cette zone. Les autorités en charge de la protection du patrimoine culturel et celles chargées de la recherche doivent mesurer l'ampleur et les risques d'un tel projet...*». Pour le moment, les autorités semblent tenir à leur projet et si le barrage n'est pas construit à ce jour, c'est seulement faute de moyens.

### **3. Braconnage, coupe abusive de bois, feux de brousse,...**

C'est essentiellement le fait des populations locales environnantes et riveraines. Dans la zone périphérique de tout le Complexe WAP, il existe quelques «...*400 villages, soit environ un (1) million d'habitants...*»<sup>38</sup>. Une démographie en forte hausse

---

<sup>36</sup> SEDEP : Société d'études et de développement électrotechnique polynésienne.

<sup>37</sup> Saidou Djibril, Op. Cit.

<sup>38</sup> Le CIRAD et le développement durable.

avec une forte croissance, d'où une expansion des terroirs agricoles et une saturation foncière. Jusqu'aux années 90, la politique habituelle, coté nigérien du moins, était d'expulser *manu militari* les villages qui avaient eu le malheur de se retrouver à l'intérieur du parc. Ce qui fait que ces populations ont toujours eu l'impression que ce parc était fait contre eux. Toute leur existence se sentit, du coup, menacée.

Alors, une fois expulsés, ils reviennent, en représailles, sur les terres ancestrales pour braconner, empoisonner certains animaux notamment les félins (lions, panthères, hyènes, ...etc), les éléphants<sup>39</sup> et dans le cas des éleveurs, laisser leurs troupeaux ravager la flore. Alors même que nous savons, avec Daniel Adjé, que «...la chasse et la pêche sont formellement interdites dans le parc sauf dans la zone cynégétique. Encore que là aussi il faut l'autorisation des forestiers même pendant la période d'ouverture de la chasse... »<sup>40</sup>. Mais d'ores et déjà le bilan est terrifiant. Par exemple, pour le seul décompte des lions, il n'en reste plus qu'une centaine.



Photo 8 : Lion



et éléphants dans le parc

Selon Ilaria Di Silvestri, une italienne spécialiste des carnivores : «... ils sont décimés par les éleveurs qui les empoisonnent, par la chasse qui perdure et par la maladie de Carré transmise par les chiens... »<sup>41</sup>. Concernant les éléphants, le dernier recensement aérien (ECOPAS) atteste que le W n'en abrite plus qu'environ 3000 têtes.

En plus du braconnage, il y'a aussi les feux de brousse sauvages contre lesquels l'Etat ne peut malheureusement pas grand-chose. La croissance rapide de la population, nous l'avons vu, a eu pour effet un accroissement fulgurant de la demande en terres cultivables et donc une extension et une surexploitation des champs. Ce qui a fini par abolir pratiquement la jachère dans ces contrées. Ainsi l'agriculture extensive en vogue

<sup>39</sup> Lire en Annexe 4 l'article du journal **Républicain** : Parc W: Un éléphant blessé par des braconniers sème la terreur.

<sup>40</sup> Daniel, A. 2004, *Cinq petits touristes à la découverte du Parc W*, Radio Parakou

<sup>41</sup> *Le Point* du 20 Juin 2003, P. 72

dans cette région fait que la technique du brûlis est utilisée de façon abusive pour défricher les terrains. Comme on est là en plein cœur du Sahel, avec des vents souvent très forts (*Harmattan*), il arrive que les feux échappent – quand ils ne sont pas délibérément lâchés- et déclenchent des incendies de forêts qui rongent jusqu'au cœur de la zone protégée. Aujourd'hui encore, malheureusement, le problème n'est pas prêt de prendre fin.

Il y'a enfin, la coupe abusive de bois. Une situation qui est surtout aggravée par le fait que le parc se trouve à peu de distance de Niamey, ville où d'après les estimations, «...*les populations consomment chaque année quelques 20 000 tonnes de bois de chauffe...*»<sup>42</sup>. Au delà du Parc, c'est un fait qui préoccupe tous les espaces verts du pays. L'état de pauvreté fait que «...*les foyers nigériens utilisent à plus de 90 % le bois pour leurs besoins d'énergie...* »<sup>43</sup>.



**Photo 9 :** *Un baobab*

Les conséquences sont énormes et seront inéluctablement préjudiciables pour l'avenir immédiat de ce pays aux deux tiers (2/3) désertiques. Déjà les statistiques montrent que « ...*chaque année le désert avance au Niger de 11 à 18 Km selon un axe nord- sud, en décimant quelques trois cent mille (300 000) arbres environ sur son passage. En 1992 on estimait les ressources forestières du Niger à quinze (15) millions d'hectares. Pour leurs divers besoins, les Nigériens en détruisent chaque année deux cent mille (200 000). Si rien n'est fait, en 2020 il ne restera que quatre (4) millions d'hectares et en 2030 l'ensemble des espaces cultivables aurait disparu, alors que la population, elle, dépasserait le cap des vingt (20) millions de personnes....*»<sup>44</sup>.  
Préoccupant !

---

<sup>42</sup> Ministère de l'environnement et de l'hydraulique.

<sup>43</sup> Cabinet du Premier Ministre, *Pan – Lcd*, Op. Cit.

<sup>44</sup> INDRAP. *Le Niger*, livre de géographie, Classes de Terminale.

#### 4. Le pâturage illégal

Dans ces pays largement sahéliens, l'élevage fait partie intégrante de l'identité culturelle des peuples. Il est tout à la fois : source de revenus pour les foyers pasteurs - nomades et agriculteurs - sédentaires, mode de vie souvent basée sur la mobilité saisonnière, mais aussi menace réelle pour la conservation des espaces écologiques. Les systèmes d'élevage extensifs qui sont la règle dans ces environnements s'appuient d'abord et avant tout sur cette mobilité qui est à la fois « *...une stratégie de recherche des meilleurs fourrages au meilleur moment, une disposition de sécurité pour faire face aux aléas climatiques ou à toute autre contrainte forte qui menace la survie de leurs animaux, une forme de partage des ressources entre les personnes en répartissant la pression humaine sur le plus large espace possible, une façon aussi d'échapper aux contraintes ou aux rivalités sociales...* »<sup>45</sup>. Les mouvements d'animaux ont lieu toute l'année avec des pics en fin de saison sèche (Mai – Juin), période très cruciale pour nourrir et abreuver les bêtes venant des régions désertiques du nord- Niger et du Burkina. Sans tenir compte des animaux locaux c'est-à-dire ceux des agriculteurs sédentaires des villages riverains du parc. Côté nigérien, on dénombre plus d'une centaine de villages dans cette aire. Dans ces conditions, le parc - dont les ressources en herbes sont protégées et entretenues mais limitées, - est naturellement convoité par ces éleveurs. Des enquêtes (ECOPAS) ont permis de quantifier cette transhumance à « *... une centaine de milliers de bovins autour des zones protégées du complexe W (Bénin, Burkina Faso, Niger...* »<sup>46</sup>. Ces éleveurs sont de toutes ethnies, même si les plus spécialisés sont généralement des Peuls, tandis que les populations autochtones ou migrantes d'agriculteurs sont en majorité des éleveurs sédentaires : « *...au Burkina ce sont des Gourmantché et des Mossi, au Bénin les Dendi de Alfakouara, au Niger des Haoussa et des Zarma...* »<sup>47</sup>.

Cette situation de précarité a conduit le ministre béninois de l'agriculture et de l'élevage à appeler ses homologues burkinabé et nigérien à plus d'harmonisation des politiques nationales : « *...le grand défi reste, et restera si un effort régional n'est pas consenti, la canalisation de la transhumance transfrontalière afin d'harmoniser la gestion régionale et de rendre équitable l'évolution du parc W au niveau des*

---

<sup>45</sup> CIRAD- ECOPAS, Mission d'Appui scientifique "Transhumance", P.13

<sup>46</sup> Grande transhumance et conservation des aires protégées dans le complexe du W du Niger (Bénin, Burkina Faso, Niger), document web, site Parc W- Ecopas.

<sup>47</sup> CIRAD - Ecopas, Op. Cit.

*composantes mais aussi dans une perspective régionale... »<sup>48</sup>. Comme le prouve une enquête d'ECOPAS, «... l'avenir des aires protégées du W ne dépend peut-être pas de leur capacité à exclure le bétail domestique... »<sup>49</sup>. Il est apparu dès lors évident que les mesures à prendre pour améliorer la conservation de la flore dans ce Parc ne peuvent en aucune façon faire l'économie de mesures parallèles en faveur de l'élevage.*

L'élevage étant une réalité très prégnante sur le terrain, toutes les actions doivent converger pour faire en sorte que l'éleveur devienne dans le parc un allié du forestier et qu'il soit mis en situation de fournir des services environnementaux en contribuant lui-même à la conservation de la biodiversité.

Au CIRAD, on pense que *«...la clef des progrès, c'est le renforcement du dialogue et de la concertation à tous les niveaux, aussi bien pour améliorer le cadre législatif que pour les choix pratiques sur le terrain. Enfin le caractère régional du parc suppose que la concertation entre les pays concernés permette d'harmoniser les mesures au delà des frontières nationales... »<sup>50</sup>.*

## **5. Le pillage des sites et objets archéologiques**

Au terme de toutes les études, il ressort que sur le plan culturel, le parc W s'avère un haut lieu de la préhistoire en région sahélienne. Il a dû jouer depuis des temps lointains un rôle attractif pour de nombreuses populations préhistoriques en quête de terres d'accueil. Ces études font émerger la richesse d'une région dont l'occupation humaine ancienne est restée longtemps inconnue. Toutes les périodes sont présentes, dans une séquence qui paraît ininterrompue de l'Acheuléen au subactuel en passant par le paléolithique récent, le néolithique et l'apparition de la métallurgie du fer (IRSH, 2003). Ces premières populations ont laissé de précieux témoignages de leurs passages, des objets, des artefacts, des céramiques, et même des sépultures ...qui sont aujourd'hui dans l'insouciance générale des autorités, seules capables de les protéger. Comme on dit souvent, dans cette région du Niger, *''il suffit tout simplement de se baisser pour ramasser une céramique, un tessou ou un ossement venus tout droit du paléolithique ou du néolithique''*.

Depuis quelques années, les touristes et les trafiquants de tout acabit ont découvert la nouvelle manne. D'emblée les paysans se sont mêlés à la partie, doublant

---

<sup>48</sup> Discours ministériel, Cotonou, Mercredi 19 Juin 2002.

<sup>49</sup> Doc .web : *Grande transhumance et conservation des aires protégées dans le complexe du W.*

<sup>50</sup> CIRAD – ECOPAS, op. Cit.

pour beaucoup l'agriculture à la vente d'objets trouvés dans leurs champs. Il s'agit dans bien de cas de sites archéologiques de plein air où les objets affleurent d'eux-mêmes à la vue du visiteur. Une étude d'Emmanuel de Roux et Roland - Pierre Paringaux (1999) nous donne une idée de la manière dont se développe ce nouveau commerce : «... *les marchands ont conseillé aux paysans d'exhumer leurs trésors avec plus de précautions afin de sortir les poteries entières. A Niamey, une statuette se paye 150 000 francs CFA, une poterie complète, 350.000 francs, et il faut en déboursier 850 000 pour une pièce exceptionnelle comme une splendide tête féminine...* »<sup>51</sup>. C'est dire à quel point il s'agit d'un commerce florissant. Vu le succès grandissant de ces objets en Europe, leur valeur sur le marché ne cesse de monter. On imagine aisément l'effervescence qui gagne naturellement les paysans en ce moment, assaillis par la pauvreté et les incertitudes des saisons des pluies capricieuses du Sahel, dans un contexte économique où selon la même étude «... *un sac de 100 kilos de mil, qui peut faire vivre une famille nombreuse pendant trois semaines, coûte 14 500 francs CFA...* »<sup>52</sup>. Aujourd'hui ce sac est monté à 22.000 FCFA à Niamey (février 2005).

La situation de ce patrimoine archéologique est d'autant plus grave et précaire que la législation nationale en vigueur au Niger ne permet pas, à l'heure qu'il est, de le protéger efficacement<sup>53</sup>. Un touriste - ou n'importe qui - peut facilement franchir les frontières nigériennes avec son "Trésor" dès l'instant où ces objets en question n'ont fait l'objet d'aucun inventaire. Autant dire que légalement ils n'ont aucune existence juridique. La spéculation a donc malheureusement encore de beaux jours devant elle puisque malgré l'adoption de la *Loi sur la protection du patrimoine* votée en 1996, la vente de ces objets archéologiques n'est jusque-là soumise à aucune restriction. Sans compter le fait qu'après de cette population essentiellement musulmane, ces vestiges d'une civilisation aussi lointaine, ne peuvent être sûrement et purement que ceux d'un paganisme abominable devant l'Eternel qui doivent être proscris et bannis à jamais. Sans compter aussi que dans un pays pauvre comme le Niger classé parmi les plus endettés (PPTE), l'archéologie ne constitue pas pour le moment une priorité.

## **6. Enclavement et insuffisance d'infrastructures d'accueil.**

La situation géographique du parc devait, a priori, être un atout fondamental : il se

---

<sup>51</sup> De Roux (E) et al, *Razzia sur l'art*, PP. 139

<sup>52</sup> D'après Yves Delacroix, Directeur du Centre culturel franco-nigérien (Mai 1997)

<sup>53</sup> Lire Annexe 3 : Saisie à Roissy CDG de trésors archéologiques pillés au Niger (janvier 2005)

trouve au *Point- triple* du Niger, du Bénin et du Burkina Faso. La proximité devait être un facteur pour le faire connaître davantage et donc attirer efficacement beaucoup plus de touristes et de visiteurs. Mais en l'absence d'infrastructures routières suffisantes, la situation reste encore préoccupante. L'état impraticable de la seule route existante reliant le parc à la capitale nigérienne (nids de poule, secousses) décourage assez souvent les gens à y aller en excursion.

Le gouvernement nigérien compte mettre en chantier un vaste programme de construction d'infrastructures routières pour désenclaver les régions essentielles pour l'économie nationale. Le parc W tient une place de choix dans ce "*Programme Spécial*" du Président de la République. En même temps, les autorités du parc (côté Niger) envisagent pour les prochaines années, en collaboration avec ECOPAS, la construction d' «...un réseau important de pistes : 500 km de pistes saisonnières, 28 km de pistes pérennes avec 40 bornes d'intersection et de signalisation, 4 miradors et un affût d'observation ainsi que 3 sites pique-nique, 2 campements touristiques villageois (Karey kopto et Boumba), la reprise de l'Hôtel de la Tapoa ainsi qu'un gîte de Niger - Car... »<sup>54</sup>.

Les infrastructures (accueil, routes, hôtels...) sont donc une condition *sine qua non* pour toute politique de viabilisation touristique et économique d'un site. Les routes et les itinéraires culturels sont fondamentaux dans la fiabilité des circuits touristiques. Comme l'écrit Patin Valery «...les routes ont pour fonction de rapprocher des sites, des monuments et des villes... »<sup>55</sup>. Le W en a cruellement besoin

## **7. Activités socio-économiques et conditions de vie des populations riveraines**

Les populations autour du W pratiquent une gamme diversifiée d'activités économiques peu en phase avec une exploitation saine des ressources naturelles de la région. Comme partout au Niger, cette population se caractérise par son extrême jeunesse<sup>56</sup>, sa croissance rapide (3,3%) et son caractère profondément rural (plus de 80% au niveau national). En plus, dans cette partie du Niger où se trouve le Parc W, on a « ...une densité de 35 hbts/km<sup>2</sup> alors que la moyenne nationale tourne autour de 9

---

<sup>54</sup> Programme Régional Parc W. Juillet 2004, *Le tourisme de vision dans le parc national du W et dans sa périphérie*.

<sup>55</sup> Valery (P), *Tourisme et patrimoine*, p : 27

<sup>56</sup> Au Niger selon le Recensement Général de 2000 (DSRP), 50% de la population a moins de 15 ans.

*hbt/s/km<sup>2</sup>...»*<sup>57</sup>. Tous ces critères réunis font que la pression humaine se ressent avec plus d'acuité sur les écosystèmes, au Niger comme partout au sahel.

Parmi les activités des populations autour du parc, l'agriculture constitue la principale et de loin la première. Elle est de type extensif et continue encore à se faire de manière traditionnelle, c'est-à-dire manuelle. Les principales espèces cultivées sont entre autres le sorgho, le mil, le maïs, l'arachide et le haricot. On constate aussi ces dernières années l'essor de la culture du coton en association avec les cultures vivrières déjà présentes.

Outre l'agriculture, l'élevage, lui aussi extensif, y est pratiqué. C'est plus un élevage transhumant que sédentaire même si on constate de plus en plus une reconversion de populations locales (Zarma, Haoussa, Gourmantché,...) autrefois essentiellement agriculteurs, en agro- pasteurs sédentaires. Cela est également valable pour les Peul autochtones de la région qui sont passés du statut d'éleveurs à celui d'agro- pasteurs. Les espèces élevées sont les bovins, les ovins, les caprins, les asins ainsi que la volaille domestique. Toutes ces activités agricoles et pastorales ne font qu'aggraver de manière considérable la pression sur les ressources naturelles à cause de leur forte exigence en terme d'eau, de fourrage et de toujours plus d'espaces cultivables et fertiles.

La cueillette, la pêche, la chasse et l'apiculture sont elles aussi pratiquées dans la zone périphérique du parc mais également dans l'aire protégée. Soit dit en passant, les voies fluviales et les carrefours routiers finissent de faire de cette région une zone commerciale remarquable autour du Parc national W. Ce qui participe encore à attirer beaucoup plus de personnes sur cet espace. Dans ces conditions, on peut même espérer de la part des Etats la mise sur pied d'une politique agricole commune, ne serait-ce qu'autour du parc et de sa zone tampon.

---

<sup>57</sup> DSRP, 2002.

## **DEUXIÈME PARTIE**

---

---

***QUELLES PROPOSITIONS POUR SAUVEGARDER ET  
DEVELOPPER LE PARC NATIONAL W DU NIGER ?***

*Le tourisme est devenu de nos jours un enjeu économique, social et même politique. Il se développe à un rythme tel qu'il est devenu pour certains pays la première source de devises, la première industrie en quelque sorte. C'est donc un secteur qui nécessite qu'on s'y intéresse de près au plus haut niveau étatique. Il impose des choix politiques et des investissements économiques dans un cadre normatif et juridique bien structuré.*

## **A. Des approches de Gestion**

## Chapitre 1

### Nécessité d'une nouvelle forme de gestion du Parc

#### 1. Définir le statut du parc

Le sort du parc passe forcément par une refonte complète de la manière dont il est jusque-là géré. Il est temps de finir avec les vieilles méthodes administratives qui expliquent sans doute le *statu quo* auquel on a longtemps assisté ainsi que la non rentabilité touristique caractérisée de ce site. Le W a toujours dépendu du Ministère de l'Environnement<sup>58</sup> qui en a naturellement fait sa chasse gardée. Plus tard, avec les découvertes archéologiques, le Ministère de l'Enseignement supérieur a lui aussi commencé à s'y intéresser à travers le programme qui a été développé par l'IRSH<sup>59</sup>. Il est aujourd'hui nécessaire de savoir à quoi et à qui s'en tenir réellement, nécessaire aussi de définir de toute urgence le statut de ce site afin de faciliter sa gestion et sa promotion, et de rendre fluide son fonctionnement. Au regard de ce que nous avons vu à Carnac, nous pensons qu'on peut raisonnablement mettre en place plusieurs stratégies de développement et de gestion qui permettront non seulement de rentabiliser ce parc en terme de tourisme en parfaite harmonie avec les populations riveraines mais aussi de préserver l'intégrité physique et archéologique du site pour la postérité.

Dans un premier temps, il s'agit de trouver avec le Ministère de tutelle actuel (l'Environnement), un *modus vivendi* permettant de rendre le site autonome par la création d'une structure de gestion adéquate et indépendante, un EPA<sup>60</sup> par exemple avec autonomie financière et juridique. Comme au Niger il n'existe pas encore de service à compétence nationale (tel que le CMN<sup>61</sup> en France qui gère des sites comme Carnac) pour la gestion des grands sites, il serait souhaitable - pour éviter toute intrusion et assurer une politique de promotion efficace- que l'éventuelle nouvelle structure du parc ne soit directement rattachée à aucune administration centrale d'un ministère quelconque, mais plutôt qu'elle soit une structure indépendante avec laquelle peuvent

<sup>58</sup> A la Direction de la Faune, Pêche et Pisciculture (DFPP) notamment.

<sup>59</sup> Institut de Recherche en sciences humaines, à Niamey.

<sup>60</sup> Etablissement public à caractère administratif.

<sup>61</sup> Voir à ce sujet l'Annexe 5 : organigramme de Monum

collaborer plusieurs ministères<sup>62</sup>. Il s'agit de trouver un mécanisme simple permettant d'alléger le poids d'une administration peu efficace parce que lourde, fortement centralisée et pour tout dire décourageante à beaucoup d'égards pour les différents partenaires notamment extérieurs.

Ensuite, pour mieux impliquer les populations locales dans la gestion, on doit à terme adapter ce mécanisme de sorte que ces populations puissent être plus présentes. Par exemple à Carnac, c'est la formule de l'EPCC<sup>63</sup> qui a été mise en œuvre mais au Niger une telle disposition n'existe pas encore. On doit arriver à une formule telle que, l'Etat, bien que propriétaire du site, sera dans le cadre de la gestion, juste un partenaire à coté des populations vivant sur l'aire du parc.

## **2. Impliquer les populations riveraines dans la promotion du monument**

Toutes les études précédemment menées sur le parc notamment par ECOPAS ont montré que les populations qui vivent dans cet espace sont une donnée fondamentale et incontournable dans le cadre de tout projet de revalorisation et de sauvegarde du site. Désormais, pour être efficace, toute politique de promotion de cette aire protégée doit s'inscrire dans une démarche consistant à faire en sorte que les riverains s'approprient ce patrimoine qui est d'abord le leur. Ces populations ont prouvé à quel point elles peuvent être en soi une menace pour le parc à chaque fois que le gouvernement a voulu entreprendre une action sur ce terrain en les écartant. A preuve, des enquêtes menées récemment toujours sous l'égide d'ECOPAS (2001) ont permis de comprendre que si elles étaient intégrées dans une démarche participative, ces populations peuvent se transformer en protecteurs efficaces de l'intégrité physique et écologique du parc. L'approche participative permet alors de sécuriser démocratiquement l'intégrité physique et monumentale du site car permettant de faire des riverains des partenaires indispensables pour une gestion et une conservation durables. Amener ces riverains à comprendre l'importance et l'intérêt du site pour eux-mêmes et pour leur postérité, pour leur environnement,...etc. En somme il s'agit de faire en sorte qu'ils se l'approprient. Ici comme ailleurs, l'expérience enseigne que l'implication de ces populations ne saurait jamais passer par la force, la contrainte, la morale ou l'intimidation. Il faudrait

---

<sup>62</sup> La collaboration avec le Ministère de la Culture peut s'opérer à travers la DPC (Voir Annexe 4 : organigramme de la Direction du Patrimoine Culturel)

<sup>63</sup> Lire : Etablissement Public de Coopération Culturelle.

plutôt les intéresser par une approche économique en les intégrant directement dans l'économie du site. Faire en sorte qu'ils vivent avec le site en parfaite symbiose tout en y tirant leur pitance.

Pour Mr Jean - Loup Pivin (*BICFL*, Paris), il s'agit de voir ensemble avec ces populations «... *comment protéger leur fond de commerce, c'est-à-dire la nature, de façon pérenne....* »<sup>64</sup>. Et nous savons qu'en raison de la diversité culturelle et de la richesse du patrimoine naturel, les potentialités de développement de la région sont nombreuses et diversifiées grâce à ce parc. On peut alors développer autour du tourisme toute une gamme d'activités intéressant les populations locales. Le tourisme aura sans aucun doute un impact positif sur l'amélioration des revenus de ces populations. D'un autre côté, le développement touristique peut aussi avoir un avantage collatéral insoupçonné : c'est que la présence de visiteurs contrariera le déroulement de certaines activités illégales telles que le braconnage, le pâturage clandestin ou les feux sauvages. Ce qui est déjà un aspect positif sur la biodiversité.

Le développement du tourisme offrira ainsi aux populations une série d'avantages économiques tels que :

- Des emplois temporaires comme les travaux d'entretien des pistes qui nécessitera l'embauche de main d'œuvre locale pendant au moins deux à trois mois après la saison des pluies. Avec la saison sèche, cette même population participera également aux activités de contrôle des feux de brousse ainsi qu'à la mise en place des pare-feux,
- L'activité de guidage qui sera développée aussi en raison des sollicitations des visiteurs et touristes, ce qui aura pour mérite de favoriser la formation et l'augmentation du nombre de guides,
- L'artisanat dont les produits comme la vannerie, la maroquinerie, etc. trouveront un marché potentiel auprès des touristes à condition qu'ils soient vendus dans des conditions valorisantes,
- L'activité hôtelière connaîtra pour sa part, un essor important par l'augmentation des touristes, l'augmentation aussi du nombre de nuitées des bivouacs ou des hébergements villageois qui seront mis en place. Pour

---

<sup>64</sup>Pivin, J-L, Cours au Département de Gestion du Patrimoine Culturel (Université Senghor), 09 novembre 2004.

assurer les prestations de toutes ces activités, il faudra une main d'œuvre locale, donc l'embauche des travailleurs locaux.

- L'éventuelle demande de produits alimentaires frais par les hôtels serait pour le maraîchage, l'élevage ainsi que la pêche et l'apiculture une source inespérée de débouchés, etc.

### 3. Former des médiateurs du patrimoine

La médiation culturelle est une notion encore jeune mais «... elle demeure une opération utile et essentielle du point de vue de la conservation du patrimoine. C'est un moyen de lutter contre le pillage des biens culturels, la lutte suppose donc que les lieux de conservation soient protégés, fréquentés. La médiation culturelle est la condition d'un attachement collectif et fort au patrimoine, elle suppose souvent des dispositions légales, des outils contre le pillage.... »<sup>65</sup>. Comme il est très difficile de faire évoluer les mentalités, il s'agira d'abord de fixer une priorité sur l'éducation des populations. C'est cela la médiation culturelle et ce n'est pas seulement le travail des guides. C'est une tâche qui se veut collective. Pour Galard, «...même le conservateur en chef ou le gestionnaire (du site) doit avoir la tournure d'un médiateur culturel....».

Cependant, certaines personnes sont plus en charge de cette activité. Il est souhaitable que ce soit des gens qui aient une bonne expérience en matière de communication avec des groupes. Donc beaucoup d'aptitudes pédagogiques. Il s'agit de rendre le site plus compréhensible par une signalétique bien élaborée, par une accessibilité physique et mentale avec une présentation séduisante, des explications claires. Avec une bonne communication, on doit pouvoir favoriser chez le visiteur ou le touriste, une forte intelligibilité du site, rendre plus simple sa lisibilité. La notion de médiateur du Patrimoine est donc «...un concept polysémique dont les contours restent encore à élucider... »<sup>66</sup>. C'est une appellation fourre-tout dans laquelle on met aisément beaucoup de choses pourvu qu'elles soient dans le cadre de la promotion du patrimoine. Sur un site, la fonction du médiateur du patrimoine est une nécessité dont on ne peut aucunement pas en faire l'économie.

Le médiateur du patrimoine a un cahier de charges très important qu'on peut diviser en quatre (4) grands volets (Bonvalet. J-M, *Monum*, Carnac).

---

<sup>65</sup> Galard (J), *la Médiation culturelle au Musée*, Cours du dimanche 17 octobre 2004 (Gestion du Patrimoine culturel, Université Senghor d'Alexandrie.

<sup>66</sup> Bonvalet (J – M), médiateur du patrimoine sur le site de Carnac, lors de l'entretien qu'il nous accordé le 21 juillet 2004.

Le premier concerne d'abord l'éducation des publics adultes, ensuite toutes les activités éducatives de base notamment les visites adaptées aux jeunes publics, scolaires par exemple, et les ateliers pédagogiques pour les jeunes. A Carnac, cette mission est doublée d'exercices sur l'histoire, l'archéologie, l'architecture mégalithique, la vie quotidienne à l'époque néolithique, la restauration du couvert végétal etc....

La seconde mission englobe la communication, la promotion des opérations de découvertes et des manifestations ponctuelles organisées dans le cadre de la visibilité du monument. A ce niveau précis, un bon partenariat avec les medias est une donnée fondamentale à ne pas négliger car ils constituent aujourd'hui le meilleur vecteur pour atteindre directement les populations chez elles.

La troisième tâche du médiateur consistera à gérer l'équipe des conférenciers et des autres animateurs pédagogiques c'est-à-dire qu'il devait participer à leur recrutement ainsi qu'à leur formation. Il doit aussi être associé le plus possible aux opérations ponctuelles, comme par exemple les *Journées du patrimoine* (en France).

Enfin en quatrième volet vient tout ce qui concerne les tâches annexes comme la coordination des activités pédagogiques avec le monde enseignant, la gestion de l'iconographie du monument (cartes postales, photos anciennes,...) la collaboration avec d'autres partenaires comme les musées par exemple.

Au vu de tout cela, la formation des médiateurs du patrimoine est une étape essentielle dans la promotion et la relance du tourisme dans un parc comme le W.

#### **4. Renforcer la coopération multilatérale**

La situation du parc nécessite la mise en place d'une bonne politique de coopération avec les partenaires au développement. En la matière, l'Union européenne et l'USAID représentent des créneaux fiables avec lesquels le gouvernement du Niger peut asseoir une politique de partenariat qui soit efficace eu égard à l'intérêt que ces deux institutions ont eu à manifester ces dernières années pour les questions relatives au parc.

Nous rappelons ici que la première fois que le parc W a fait l'objet d'un programme extérieur de développement, c'était avec le projet ECOPAS financé entièrement par Bruxelles<sup>67</sup> à travers le FED. Soit dit en passant, ce programme a eu le mérite d'asseoir un consensus autour de la gestion de tout le complexe W entre les gouvernements concernés : Niger, Burkina Faso, Bénin et bientôt le Togo qui a manifesté la volonté de

---

<sup>67</sup> Le coût de ce financement est de vingt (20) millions d'Euros soit 13,08 milliards de FCFA pour les cinq (5) ans de la première phase (1999-2003).

se joindre à ses voisins. En effet, le parc togolais de l'Oti-Mandouri dans le nord du pays constitue le prolongement naturel de l'ensemble du W. Plus le champ de coopération devient large, plus l'harmonisation des politiques nationales de conservation sera facilitée et plus la gestion sera efficace. Voilà pourquoi il faut aussi œuvrer à la pérennisation du programme ECOPAS. Les américains sont eux aussi sensibles au sort du parc. On peut bien les approcher pour asseoir une bonne politique de coopération pour le plus grand bien du complexe.

La coopération, c'est encore et surtout le partenariat que les autorités du Parc doivent nouer avec certaines associations et ONG internationales sérieuses qui peuvent aider à arrêter le pillage des biens archéologiques du site. Il s'agit de toutes les associations ou fondations (à identifier) qui sont prêtes à racheter auprès des paysans les objets, à aider ces paysans en les intégrant dans un circuit économique stable tel qu'ils abandonneront d'eux-mêmes le pillage des champs archéologiques.

## **B. Développer le tourisme**

Nous entendons « *Développer le tourisme* » en en faisant un projet rationnel et soutenable plutôt qu'un simple développement anarchique d'industries touristiques. C'est une équivoque importante à lever avant de rentrer dans le sujet. Aux cours des années 70 - 80, le Niger avait amorcé un timide élan touristique, développé une vocation dans ce domaine avec tous les atouts dont il disposait. Mais, au tournant des 1990, les différents événements sociopolitiques (rébellions Touareg et Toubou dans le Nord, instabilité politique, crise économique...) auxquels le pays était confronté avaient tôt fait d'estomper cette ardeur et d'annihiler tous les efforts entrepris.

Aujourd'hui, il est à nouveau question de remettre en valeur ses potentialités pour aider à relancer l'économie. Et nous pensons que le tourisme y a un grand rôle à jouer. Le parc W peut -et doit- naturellement servir de levain dans cette politique de relance touristique. Le classement par l'UNESCO sur la *Liste du patrimoine mondial* constitue pour ce site comme pour le gouvernement du Niger un véritable atout et une vraie chance à capitaliser. Bien que le tourisme d'aujourd'hui est un couteau à double tranchant qu'il faut savoir manier convenablement au risque de le voir vite se transformer en « *Arme de Destruction Massive* » contre la faune, la flore ainsi que les produits et artefacts archéologiques. Déjà de ce point de vue la situation du parc W est lamentable au regard des trafics d'objets archéologiques qui assaillent toute la région.

Toute politique culturelle et touristique qui sera développée par l'Etat du Niger doit tenir compte de ce paramètre. C'est pour cette raison essentielle qu'il nous semble indispensable de développer l'information scientifique dans tous ses sens sur ce parc et parallèlement de mettre en place, à l'échelle nationale, un office de tourisme qui sera un service à compétence nationale pour s'occuper de ce secteur sur toute l'étendue du territoire. Comme nous l'avons vu à Carnac, un office qui doit avoir comme cahier de charges le développement et la promotion du tourisme dans tous ses aspects.

## Chapitre 1

### Créer un Office National du Tourisme (O.N.T)

#### I. Les raisons de cette création

Beaucoup de Tours opérateurs, notamment d'Europe, s'intéressent de plus en plus au Niger. On constate que les uns après les autres, ils intègrent le parc W dans leurs circuits et font en quelque sorte une publicité au profit de ce site. Il suffit de visiter leurs sites sur le Net pour s'en convaincre. Cela ne suffit pas en soi même s'il constitue déjà une importante avancée. Il faudrait aussi qu'il y'ait sur place tout un travail d'accompagnement à la base, c'est-à-dire au niveau local nigérien. Toute chose qui nécessite obligatoirement une implication significative de l'Etat du Niger dans le secteur du tourisme, qui induise aussi la définition d'une vraie politique de relance touristique à la mesure de l'enjeu. La création d'un office national du tourisme aurait toute sa justification pour accompagner ce mouvement d'ensemble.

#### II. Les missions de l'O.N.T

##### 1. Aménager les sites culturels et naturels<sup>68</sup>

Il s'agit de mettre en valeur cette faune africaine unique en son genre, d'organiser et de faciliter l'immersion du touriste dans cet environnement sauvage, bref de faire découvrir ce parc avec son écosystème partagé entre Sahel et forêts soudaniennes. Le rôle d'un office du tourisme peut s'appréhender donc à deux niveaux principalement :

- D'abord, l'identification des sites importants à l'échelle du pays aux fins de revalorisation touristique. Maintenant que certains de ces sites sont connus -et même classés *Patrimoine mondial* comme dans le cas du W -, il s'agit de les aménager rationnellement selon les exigences actuelles de l'industrie du tourisme tout en prenant soin de ménager "la poule aux œufs d'or".
- Ensuite l'organisation de l'accueil et l'orientation des touristes sur la base de circuits bien canalisés et structurés. C'est un impératif du tourisme d'aujourd'hui que d'encadrer le touriste sur le terrain au risque de le voir devenir lui-même un destructeur potentiel du site.

<sup>68</sup> Voir à titre comparatif : Les enjeux touristique et environnemental du site de Carnac (Annexe 1)

Toutes ces actions impliquent encore une fois de la part de l'Etat une politique bien soutenue. Faire venir des touristes chez soi nécessite beaucoup d'investissements. Dans le contexte actuel qui est celui du W, il s'agit aussi de procéder en amont au désenclavement du site en construisant des routes bitumées permettant de relier le parc facilement à Niamey ainsi qu'aux autres capitales sous régionales proches, Ouagadougou, Cotonou et Lomé en l'occurrence. Le programme ECOPAS envisage, dans le cadre de la mise en valeur du tourisme de vision dans cette aire, de développer «...un réseau de pistes important de 500 km de pistes saisonnières, 28 kilomètres de pistes pérennes avec 40 bornes d'intersection et de signalétique, quatre miradors et un affût d'observation... »<sup>69</sup>. Par la suite il sera question de développer les circuits en savane *in situ*, de multiplier les campements et bivouacs, de mettre en valeur le tourisme fluvial. En un mot de faciliter l'accès au site et l'accompagnement des touristes.



**Photo 10 :** Campement touristique près du village de Boumba (Zone d'extension du parc)

L'objectif global, *in fine*, est d'arriver à faire en sorte qu'avant même de fouler le sol nigérien, le touriste sache d'avance toutes les étapes de son programme, qu'il connaisse à l'avance tous les points forts de son voyage. Il doit être pris en charge pendant tout son séjour, de son arrivée à son départ. C'est toute la mission assignée à l'ONT, même si d'autres acteurs doivent intervenir à d'autres niveaux.

## **2. Elaborer des produits culturels**

Il s'agit à ce niveau de mettre en valeur tous les secteurs d'activités qui ont un rapport direct ou indirect avec le tourisme : artisanat, maroquinerie, tissage, couture, teinture, etc. Promouvoir ces activités afin d'amener les travailleurs concernés à

---

<sup>69</sup> Composante Niger Programme régional parc W - Ecopas, Juillet 2004.

élaborer des produits de bonne qualité qui seront comme le cachet du Niger aux yeux du touriste. En somme des objets – souvenirs du Niger. C'est une mission qui, au regard de son importance, incombe à l'Etat et à ses services compétents seuls capables d'assurer cette tâche de manière cohérente à l'échelle du pays.

Peuvent aussi rentrer dans les missions de l'ONT toutes les actions allant dans le sens de la recherche et de l'aménagement des sites touristiques, dans le sens de pérenniser les sites actuels et de continuer à élargir la gamme avec de nouveaux sites. Même si le tourisme n'est pas qu'une action de compétition économique, on peut tout de même développer les conditions de compétitivité de l'industrie touristique, de diversifier et de promouvoir les produits touristiques nigériens (tourisme culturel, social, écotourisme). La vulgarisation des sites et la promotion subséquente de l'artisanat doivent aussi être relayées à l'extérieur du pays. C'est une tâche à laquelle peuvent participer par exemple les ambassades du Niger par le canal de leurs services culturels à travers le monde.

### **3. Mettre en place des programmes**

Afin de satisfaire une clientèle de touristes hétéroclite, le Parc national W doit jouer la carte de la diversification en matière d'infrastructures touristiques<sup>70</sup> : réhabilitation du campement de la Tapoa, des campements villageois (Boumba, Karey Kopto), aires de camping, etc.....

Il doit également être en mesure de proposer différentes possibilités pour trouver l'agrément des publics, touristes ou simples visiteurs comme : déplacements en voiture - découvertes, approches des animaux à pieds, comme dans les grands parcs sud-africains, survol en ULM, etc. Des enquêtes doivent parallèlement être menées aussi auprès de ces publics quant à leurs attentes, leurs centres d'intérêt, leur pays d'origine, leurs désirs. En un mot sur la façon dont ils aimeraient voir organiser l'accueil et les circuits sur le site.

---

<sup>70</sup> Cf. : *Le tourisme de vision dans le parc national du W et de sa périphérie*, Niamey, Juillet 2004



**Photo 11 : Hôtel du Parc W "La Tapoa"**

Les autorités du W doivent s'investir toujours plus en terme d'infrastructures autour des axes suivants :

- Ouverture de nouvelles pistes pédestres,
- Réhabilitation des pistes saisonnières dégradées,
- Ouverture de pistes pérennes et de miradors,
- Nouveaux sites pique-nique au départ des pistes pédestres,
- Développement de la signalétique (bornes d'intersection et de signalisation),
- Aménagement d'aires de camping aux gorges de la Mékrou et de la Tapoa.

A la date d'aujourd'hui, selon Mr Diarra, un étudiant en écotourisme, le parc enregistre annuellement en terme de dividendes liées au tourisme " *...environ 40 millions de FCFA. Avec un peu de volonté et de restructuration, on peut atteindre cent (100) millions de francs dans un avenir pas lointain...*". Dans cette politique touristique, le fleuve peut, lui aussi, sans problème rendre service et permettre d'accéder facilement au parc. Il doit être mis à contribution car il peut être une bonne alternative à la circulation en voiture impossible pendant la saison pluvieuse.



**Photo 12 :** *Le fleuve, un canal de navigation*



**Photo 13 :** *Gorges de la Mékrou*

## Chapitre 2

### Développer l'information scientifique

L'information est de nos jours au départ et à l'arrivée de toute chose et de tout ordre, c'est bien connu. L'essor du tourisme passe donc nécessairement par le développement de l'information, y compris scientifique<sup>71</sup>. Cela suppose qu'il y'ait une mise à jour régulière des recherches archéologiques, fauniques, végétales ; le tout appuyé par l'élaboration d'un support didactique ainsi que l'institution dans le parc d'un musée du site.

#### 1. Encourager les recherches archéologiques dans le parc

L'archéologie est un des volets essentiels de la richesse du parc. Comme à Carnac, les recherches archéologiques permettent de mieux connaître l'histoire et le passé de toute la région et par conséquent de mieux protéger le site. En effet, les premières recherches archéologiques menées sous l'égide de l'Union européenne ont attesté l'occupation humaine dans cette région depuis le paléolithique<sup>72</sup>. Le W est un parc à remonter le temps. En plus de son attribut de site de biodiversité, il est aussi une sorte de filtre qui permet d'expliquer au touriste ou au visiteur le monde de la préhistoire en Afrique de l'ouest tel qu'il ne l'a jamais vu. Ces recherches sont par ailleurs une chance même pour les populations riveraines en ce sens que le résultat des fouilles donnera à la future "*Maison du parc*" (Musée) un visage plus attrayant et au parc lui-même un parfum de musée de plein air en pleine brousse. Un musée où l'on va pour s'inspirer et s'évader. Un musée exotique pour tout dire. C'est cette richesse que l'Union européenne a voulu sauver en mettant à la disposition des trois gouvernements concernés d'importants moyens financiers avec le programme ECOPAS. Les responsables du site se doivent de continuer les prospections et chercher d'autres partenaires pour mieux intensifier les fouilles archéologiques et élaborer de nouveaux programmes.

Encourager les recherches, c'est aussi la mise en place d'un réseau de partenariat scientifique avec des universités africaines et occidentales afin de renforcer et de mettre

---

<sup>71</sup> Lire à titre d'exemple en Annexe 1 : Site mégalithique de Carnac, *Enjeux scientifiques et culturels*

<sup>72</sup> *Tel Quel*, N°5 Juin 2003.

régulièrement à jour les données scientifiques sur le site. Cette coopération aura pour avantage essentiel de faire des publications scientifiques sur le parc, sur sa faune, sa flore, de dresser des inventaires réguliers sur la structure, l'organisation et la dynamique de son écosystème, sur l'économie de ses ressources naturelles. Avec la chance que représente aujourd'hui la technologie numérique, toutes ces études pourront être rassemblées et publiées sur un site Web qui sera créé et entretenu pour la circonstance.

## **2. Créer un Musée du parc**

Plutôt qu'un musée, on devrait parler de « *Maison du parc* » dont la mission sera élargie, en plus du rôle muséographique, à l'amélioration du service d'accueil des visiteurs, touristes ou autres. Comme à Carnac, cette *Maison* sera également le point de vente de nombreux articles et autres brochures sortis sur tout le Complexe W ainsi que sur d'autres structures comparables du Niger et des autres pays voisins comme le Cercle des girafes de Kouré, la RENAT, la réserve de Timia, etc.

Mais par modestie, l'appellation "*Musée du parc*" est la mieux indiquée. Un musée local est toujours un plus pour un site touristique, c'est de plus en plus une exigence et une demande forte du tourisme moderne. Dans le cas du parc W, ce serait un outil efficace de promotion et de visibilité nationale, sous - régionale voire internationale. Les collections de ce musée seront régulièrement enrichies par les découvertes archéologiques faites dans le parc. Pour cette raison justement, ladite *Maison* se devait d'être assez vaste et modulable pour installer les découvertes qui seront faites au fur et à mesure des fouilles. On doit donc prévoir des espaces suffisamment extensibles pour tenir compte des objets qui seront mis à jour par les différents projets de fouilles sur le site.

Ce sera un atout capital pour inciter à visiter le parc car le touriste sait qu'en y venant, il ne verra pas que la faune et la flore, il ira aussi à la découverte des temps préhistoriques. Il pourra suivre le fil de l'installation humaine en Afrique de l'ouest du paléolithique à l'époque contemporaine, suivre à la trace les différentes civilisations qui se sont succédées dans cet espace au cours des temps.

## **3. Publier un support didactique**

Comme à Carnac, ici aussi la mise en circulation de supports didactiques et pédagogiques peut jouer un rôle capital dans la vulgarisation et la connaissance du site par le public. Ces supports dont il est question se doivent d'être facilement

compréhensibles et accessibles à tous les publics, jeunes comme adultes, scolaires comme fonctionnaires. Ils doivent aussi être imprimés en plusieurs langues notamment en langues nationales (Haoussa, Zarma, Peul) mais aussi et surtout en Français et en Anglais entre autres pour les touristes étrangers. De nos jours aucune politique de revalorisation touristique ne peut faire l'économie de pareilles publications. C'est là donc tout l'intérêt des dépliants, des prospectus, bref de tous les documents de sensibilisation et de médiatisation. La structure gestionnaire du parc doit aussi, dans ce même volet de communication, procéder à la publication d'un '*Bulletin du Parc*' dont il pourra définir la périodicité, c'est-à-dire la régularité et le contenu.

#### **4. Développer un partenariat avec des ONG internationales du tourisme**

La pérennité des actions de conservation - valorisation entreprises par le Programme Régional W - ECOPAS doit reposer sur des fondements toujours plus solides. Il doit chercher et élargir la gamme des partenaires privés comme publics, nationaux comme internationaux. Notamment les ONG sérieuses travaillant dans le tourisme international.

Dans ce contexte, la mise en place de structures et de mécanismes de gestion autour du site est une nécessité de première importance qui permettra, à partir d'une gestion transparente des fonds recueillis, d'associer les populations et les autorités locales à la gestion du parc dans sa dimension économique et naturelle ainsi que dans sa protection. Ces structures pourraient, si leur gestion est correcte, constituer également de bons dispositifs efficaces même pour le captage de fonds de l'aide internationale à la conservation, ou encore d'éventuelles conversions de dettes qui ont, dans d'autres régions du monde, permis de contribuer de manière efficace et décisive à pérenniser les systèmes nationaux d'aires protégées.

## Conclusion générale

Notre étude se pose en terme de contribution à l'amélioration de la situation du Parc national du W, à sa sauvegarde ainsi qu'au développement d'une politique touristique efficiente au Niger. La destination Niger, prédilection des cinéastes (Jean Rouch pour ses innombrables *films ethnographiques* sur le Niger, Raymond Depardon pour "*la Captive du désert*" et Bertolucci pour "*Un thé au Sahara*") est comme une oasis idyllique en Afrique sahélienne. Le Niger présente une diversité de richesses touristiques allant de la faune aquatique et sahélienne dans la région du fleuve, aux magnifiques dunes de sable du désert du Ténéré et aux somptueuses montagnes de l'Aïr. La reprise des activités touristiques a favorisé ces dernières années le développement certes lent mais perceptible de l'activité hôtelière mais aussi de l'éclosion des campings et d'une trentaine d'agences de voyages qui organisent les circuits des expéditions touristiques. Outre le désert, le Niger dispose aussi d'une faune riche et variée constituée d'une multitude d'espèces animales qui vivent essentiellement dans l'ouest du pays notamment dans la région du W. Certains animaux sont les derniers en Afrique de l'ouest. C'est le cas des girafes et des éléphants de la Tapoa dans la réserve du W par exemple.

Le Parc national W a tous les atouts nécessaires pour développer de manière considérable et durable le tourisme notamment l'écotourisme au bénéfice des populations riveraines sans que aucune action pérenne ne saurait réussir. Nous faisons nôtre cette conviction de Jean-Yves MARIN : «...*Le tourisme national et international a été et demeure un des principaux véhicules d'échanges culturels, une occasion d'expériences professionnelles (...)* Il est de plus en plus largement reconnu comme une force positive qui favorise la conservation du patrimoine naturel et culturel. Le tourisme peut saisir des caractéristiques économiques du patrimoine et les utiliser pour sa conservation en créant des ressources, en développant l'éducation et en infléchissant la politique ; il représente un enjeu économique essentiel pour de nombreux pays et de nombreuses régions, et peut être un facteur important... »<sup>73</sup>.

C'est fort de cette conviction que nous avons voulu mener la présente étude sur le Parc National W du Niger afin d'en faire non seulement un outil de développement

---

<sup>73</sup> Jean-Yves Marin, *La communauté muséale et patrimoniale internationale, l'utilisation des outils de partenariat*. , Université Senghor, 2004, P: 11

mais aussi et surtout un solide facteur d'intégration socio-économique pour les populations riveraines.

De cette étude nous avons tiré des conclusions et abouti à des résultats relativement à notre problématique de départ. En effet la leçon la plus importante est que si l'on veut développer le Parc W et l'écotourisme, il va falloir absolument respecter certaines conditions et inscrire toutes les actions dans une certaine démarche qu'on pourrait résumer comme suit :

- Définir le statut du parc et élaborer des normes juridiques pour protéger le site et lutter contre le trafic illicite du patrimoine notamment archéologique,
- Impliquer les populations locales dans la gestion et la conservation du site tout en créant des emplois pour ces populations, du reste démunies,
- Engager des travaux de restauration et de désenclavement pour rendre le parc plus attractif, plus touristique, plus vivant,
- Créer un Musée sur le site qui sera enrichi par les découvertes archéologiques,
- Développer un partenariat scientifique avec des universités et centres de recherches en vue de publications,
- Développer un partenariat, national et international, avec des structures travaillant dans le tourisme,....

Bien entendu, la réalisation de ce programme requiert au préalable des investissements économiques et financiers très importants, cela suppose aussi une bonne coopération avec les partenaires au développement, quels que soient leurs statuts, nationaux comme internationaux.

Ceci étant, nous sommes bien conscients des limites du présent travail. Mais il n'a pour seule ambition que d'aider à améliorer la situation de ce fleuron national qu'est le Parc national W pour sa biodiversité, pour son fond archéologique et pour le développement touristique au grand bénéfice des populations locales. Ainsi nous aurions apporté notre contribution modeste au gigantesque travail déjà commencé par d'autres chercheurs et que d'autres recherches poursuivront nécessairement.

Cette étude permettra, nous l'espérons, de comprendre davantage le rôle stratégique de ce parc pour le Niger ainsi que les enjeux des évolutions contemporaines en matière de développement touristique ou éco-touristique durable.

## **Résumé : La mise en valeur du Parc W**

Première réserve transfrontalière de biodiversité, le Parc W du Niger a été classé dès 1954 pour la richesse de sa faune et de sa flore, mais aussi pour son important patrimoine archéologique. En 1996, l'UNESCO l'a inscrit sur la liste du Patrimoine mondial.

Laissé en abandon depuis de nombreuses années ; il s'agit, dans l'immédiat, pour le gouvernement nigérien d'élaborer une politique qui permettra de lui assurer une conservation et une gestion efficaces et ; par la suite, de le mettre en valeur en y développant le tourisme.

### **Le projet consistera à :**

- ✚ Définir le statut du parc et élaborer des normes juridiques pour protéger le site et lutter contre le trafic illicite du patrimoine notamment archéologique,
- ✚ Impliquer les populations locales dans la gestion et la conservation du site en créant des emplois pour elles,
- ✚ Engager des travaux de sauvegarde et de désenclavement pour rendre le parc plus attractif, plus touristique, plus vivant,
- ✚ Créer un Musée du parc sur le site qui sera enrichi par les découvertes archéologiques,
- ✚ Encourager les recherches scientifiques en partenariat avec des universités afin de développer l'information scientifique sur cette aire,
- ✚ Développer un partenariat, national et international, avec des structures travaillant dans le tourisme,....

La réalisation de ce programme requiert naturellement des investissements économiques et financiers très importants, elle suppose aussi une bonne coopération avec les partenaires au développement, quels que soient leurs statuts, nationaux comme internationaux, publics comme privés.

### **Mots Clefs:**

Parc W, Tourisme, Programme ECOPAS, Gestion, Populations riveraines, Patrimoine naturel et culturel

## ANNEXES

### Annexe 1 : Site mégalithique de Carnac<sup>74</sup>

#### *L'enjeu scientifique et culturel*

Il s'agit d'abord et avant tout de revaloriser ce site, de le replacer dans le canevas qui est le sien : ne jamais oublier qu'un site de ce genre est avant tout culturel et qu'à ce titre il doit servir fondamentalement la science. Il est donc question de constituer un centre - ou un fonds- de ressources sur le mégalithisme. Aussi spectaculaires et énormes soient-ils, cette architecture et le paysage, dans lequel elle s'insère, valent surtout pour et par leur pouvoir d'évocation du passé, de l'occupation humaine parfois plurimillénaire qui les a façonnés dans la longue durée. L'approfondissement de leur connaissance et leur sauvegarde constituent la source qui doit pouvoir irriguer toutes les initiatives de mise en valeur touristique et renouveler constamment leur inspiration. Donc, il va sans dire que toute politique de restauration, pour qu'elle soit efficace et efficiente, doit reposer sur une bonne connaissance du site et de l'histoire dont il est porteur. Naturellement, l'être humain est tel qu'il ne peut pas aimer ce qu'il ignore. Pour mieux conserver, il faut au préalable mieux connaître et c'est le rôle de la science.

- **Enrichir la connaissance et promouvoir la recherche**

Outre le nécessaire et incontournable recensement des vestiges encore inexplorés, de très nombreuses pistes de recherche s'ouvrent aujourd'hui aux chercheurs pour établir les relations chronologiques et spatiales entre les différents ensembles d'alignements de Carnac, des autres mégalithes de la commune et plus largement, du golfe du Morbihan. C'est dans cette perspective que la notion de « *résidences scientifiques* », conçues sur un modèle inspiré des résidences artistiques, pourrait trouver tout son sens, avec l'accueil d'équipes pluridisciplinaires (archéologie, géologie, paléo environnement, écologie végétale, ethnologie...) de recherche théorique et appliquée dont le noyau régional ou inter-régional pourrait s'enrichir de coopérations internationales. On rappellera à cet égard le lien naturel susceptible d'être établi avec l'UMR 6566 « *Civilisations atlantiques et archéo – sciences* », constituées par des équipes des Universités de Rennes I et II, de Nantes, d'archéologues des services culturels et du CNRS. Un tel centre de recherche pourrait en plus jouer un rôle de

---

<sup>74</sup> Mme Gauthier Devaux, DRAC, Rennes, Mai 2004

documentation et de formation pour les enseignants et les étudiants, restituant et diffusant au fur et à mesure les résultats de leurs investigations aux scolaires comme au grand public, via des publications, des conférences ou sur un site Internet.

- **Sauvegarder et entretenir le monument et le site**

Développer durablement le site de Carnac, c'est veiller à sa sauvegarde et à son entretien. Si des mesures de protection et de restauration des sols et des Menhirs s'imposent, seule une véritable responsabilisation de la population locale et des touristes permettra de garantir la compréhension et le respect des mesures préventives et ''curatives'' préconisées. La conception et la mise en oeuvre d'un plan sanitaire global et pluri annuel constituent dès lors une priorité destinée à assurer une réelle lisibilité de l'entreprise engagée à Carnac. Elle suppose de bons relais pédagogiques et médiatiques, ancrés sur une connaissance fine des publics.

- **Donner à « lire » cette architecture préhistorique**

Quelle que soit leur origine, les publics ne se contentent plus aujourd'hui de commentaires stéréotypés. Une exigence d'explications adaptées aux attentes spécifiques de chacun, selon une approche interactive des connaissances, caractérise les attentes de visiteurs de plus en plus familiarisés avec les techniques de communication contemporaines. La connexion avec le Centre de ressources scientifiques (*à créer !*) peut ici trouver toute sa pertinence et sa légitimité dans la mesure où, tant les chantiers de fouilles que les techniques d'analyse archéologique suscitent curiosité et besoin de comprendre les techniques mises en oeuvre. Les clefs de lecture méthodologique ainsi offertes par ce « *laboratoire grandeur nature* » feraient de Carnac un site singulièrement fédérateur et attracteur, dans un contexte de standardisation souvent excessive de l'offre touristique.

### ***L'enjeu environnemental***

Contrairement à une idée largement répandue, même si son harmonie romantique imprègne de fait l'imaginaire du visiteur contemporain, le paysage actuel de lande, d'ajoncs et de pins maritimes du site de Carnac est le résultat d'une évolution assez lente, dont l'origine ne dépasse guère le XIX<sup>ème</sup> siècle. En témoignent les nombreux murets de clôture parcellaire en lanières, vestiges d'une polyculture traditionnelle, et nombre d'éléments bâtis intimement liés à l'évolution du site. S'il ne s'agit pas aujourd'hui d'envisager une restitution hasardeuse des dispositions originelles –ou supposées telles-, une meilleure connaissance des données attestées par

la stratigraphie des sols doit permettre d'interpréter le monument selon une approche environnementale envisagée sur la très longue durée. Il est donc question à ce niveau et en ce moment de préserver et restaurer un paysage « *témoin* ».

- **Connaître l'environnement du Monument et de ses abords.**

Au-delà de la nécessaire approche géomorphologique du paysage, inscrit dans une falaise « fossile », en bordure granitique, les recherches d'équipes associées, spécialisées dans le Paléo - environnement et l'écologie végétale (Université de Rennes) permettront de cerner les séquences successives d'occupation humaine et d'appropriation des sites notamment en ce qui concerne les cultures et l'habitat. Cette démarche de long terme doit pouvoir englober à terme « Les Sites mégalithiques associés à Carnac », aussi bien dans l'espace du Pays d'Auray que du parc naturel régional du Golfe du Morbihan en cours d'étude.

- **Poursuivre une amélioration raisonnée de l'accessibilité.**

Dans ce contexte donc, des cheminements aléatoires , parfaitement balisés et bien signalisés, constitueront le principe directeur de parcours des espaces les plus attractifs tels que Kermario ou Le Menec, dont la végétation rase, progressivement régénérée, aura fixé les sols. Ce principe doit pouvoir être conforté par la démultiplication des accès, modulables au fil des circuits de visite, ménagés dans des clôtures destinées à évoluer dans une perspective plus conforme aux dispositifs traditionnels : murets de pierre sèche, haies végétales vives. Cette patiente entreprise sera notamment conduite grâce à l'engagement d' " un chantier permanent ", archéologique et environnemental, auquel pourront s'associer de nombreux bénévoles, jeunes et adultes. Elle s'ancrera sur les principes d'une association avec des entreprises spécialisées, d'un accueil d'équipes internationales et favorisera, si possible, des initiatives d'insertion professionnelle.

### ***L'enjeu touristique.***

Autant de publics, autant d'attentes. C'est sur cette base d'une connaissance fine et qualitative des différentes catégories de visiteurs que pourra véritablement se développer une politique pertinente d'accueil et de réponse aux besoins –exprimés ou implicites - des visiteurs. Car, on ne doit jamais oublier qu'il s'agit à ce niveau, de prime abord, d'organiser l'accueil et l'orientation sur le terrain des publics tout en répondant à leurs attentes. En tout état de cause, une écoute plus attentive des souhaits des habitants doit leur permettre de considérer ce patrimoine exceptionnel comme

relevant à la fois de leur environnement et de leurs responsabilités propres, parce qu'émanant d'un passé qui est celui de leurs ancêtres. C'est à ce prix que la conjonction entre hôtes de passage et résidents permanents pourra s'opérer de façon harmonieuse et raisonnée, au grand bénéfice du monument et du site qu'on cherche à protéger.

- **Favoriser le Tourisme vert**

Toutes les découvertes du monument ne passent pas par une voie unique, centrée sur son approche historique. De simples déambulations sur la périphérie du site, des parcours en boucle intelligemment conçus dans cet espace d'une grande qualité paysagère, doivent assurer aux amoureux de la nature un espace propice au ressourcement et à l'inspiration. Balisage et signalétique bien pensés, accessibles à des niveaux très divers de promeneurs, assureront pour autant l'articulation souhaitable avec une découverte contextuelle du site.

- **Servir de base à un « Tourisme pédagogique »**

Même si l'association de ces deux termes peut sembler paradoxale, le « *tourisme pédagogique* », sous forme de journées de découvertes ou de séjours de classes transplantées, constitue un enjeu majeur pour Carnac, dans une perspective d'accueil, favorisant tout à la fois la vie collective et à l'enrichissement des connaissances. Le lien étroit évoqué précédemment entre les notions de « *résidence scientifique* », de « *chantier permanent d'écologie* » et de « *découverte scolaire* » doit s'inscrire dans une démarche active et pratique associant les jeunes à des implications expérimentales destinées à stimuler leurs acquisitions scientifiques et techniques. Cet objectif suppose bien naturellement la constitution d'un service éducatif au sein de l'établissement chargé (l'EPCC !) de la gestion et de la mise en valeur du site, commun au territoire archéologique et au Musée de Carnac, associant en des équipes soudées d'enseignants mis à disposition par l'Education Nationale, et des Médiateurs du Patrimoine.

- **Développer un Tourisme culturel de qualité**

Dans le même esprit que celui qui présidera à l'accueil des scolaires, visiteurs individuels et groupes doivent pouvoir appréhender Carnac de façon très variée, grâce à un éventail de propositions allant de la sensibilisation rapide à un approfondissement exigeant des connaissances. Quel que soit le mode de parcours adopté, la rigueur scientifique constamment alimentée par les recherches en cours, doit garantir la solidité du commentaire, du simple balisage à la visite conférence, en passant par les ressources autoguidées. Prologue ou conclusion de la visite, le Centre d'accueil et d'interprétation

doté de tous les services matériels requis par une fréquentation élevée (cafeteria, sanitaires, librairie, garderie...) constitue un espace d'orientation indispensable, tête de réseau relayée par des points secondaires repartis sur la périphérie du site, équipées de ressources minimales d'information et de détente (panneaux ou bornes didactiques éventuellement connectés à un réseau plus vaste d'information, sanitaires, distributeurs de boissons, ...). Il remplit une fonction déterminante dans la bonne compréhension du site et, plus généralement, du phénomène mégalithique grâce aux ressources documentaires et muséographiques scénographiés de façon à la fois attractive et interactive.

## **Annexe 2 : Parc National du W : Un éléphant blessé par des braconniers sème la terreur**

(Article paru dans le journal [Républicain](#) du Niger du 25/1/2005)

Le dimanche 26 décembre 2004, ils étaient nombreux à se rendre au parc national du W pour contempler les animaux sauvages de cette réserve. Le calme qui y prévaut ne fait douter de quoi que ce soit. Un groupe de visiteurs a eu la chance de tomber sur un troupeau d'éléphants dans la mare du parc. Doucement, un éléphant se détache du troupeau et abandonne la mare. Le groupe de visiteurs qui voit le danger venir se met immédiatement à l'abri de l'animal en furie. Sur son chemin, il rencontre les véhicules abandonnés par leurs occupants sur lesquels il déverse sa colère en les endommageant. A quelques mètres de là, debout sur le mirador, un des visiteurs suit la scène. C'est ainsi qu'il s'est aperçu que l'animal portait dans son ventre une flèche vraisemblablement empoisonnée. Il serait victime de l'action nocive des braconniers. Après son œuvre destructrice, l'éléphant s'en va crever dans la mare du parc.

Cette affaire pose plusieurs questions : le parc est-il vulnérable pour être si accessible aux braconniers ? Le parc dispose t-il de moyens humains et matériels ? Non, répondent certains qui affirment que le parc ne dispose que d'un véhicule généralement en panne. Est-il assuré en cas de dommages subis par des visiteurs qui ont pourtant payé leur droit d'entrée au parc ?

### **Annexe 3 : Saisie de Trésors archéologiques pillés au Niger**

Posté le: 29 Jan 2005 12:30   Sujet du message: Saisie de trésors archéologiques pillés au Niger

#### **Saisie de trésors archéologiques pillés au Niger**

ROISSY (AP) - Le ministre délégué au Budget Jean-François Copé a félicité samedi les douaniers de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle pour la saisie d'un "véritable trésor archéologique", consistant en 845 objets provenant vraisemblablement du pillage de sites archéologiques des bordures du Sahara et du Sahel.

**Considérés comme d'une grande valeur scientifique par des experts du Muséum national d'histoire naturelle, ces objets faisaient partie d'un envoi de 503 kilos en provenance de Niamey (Niger) et à destination de la Belgique, faussement déclaré "produits artisanaux".**

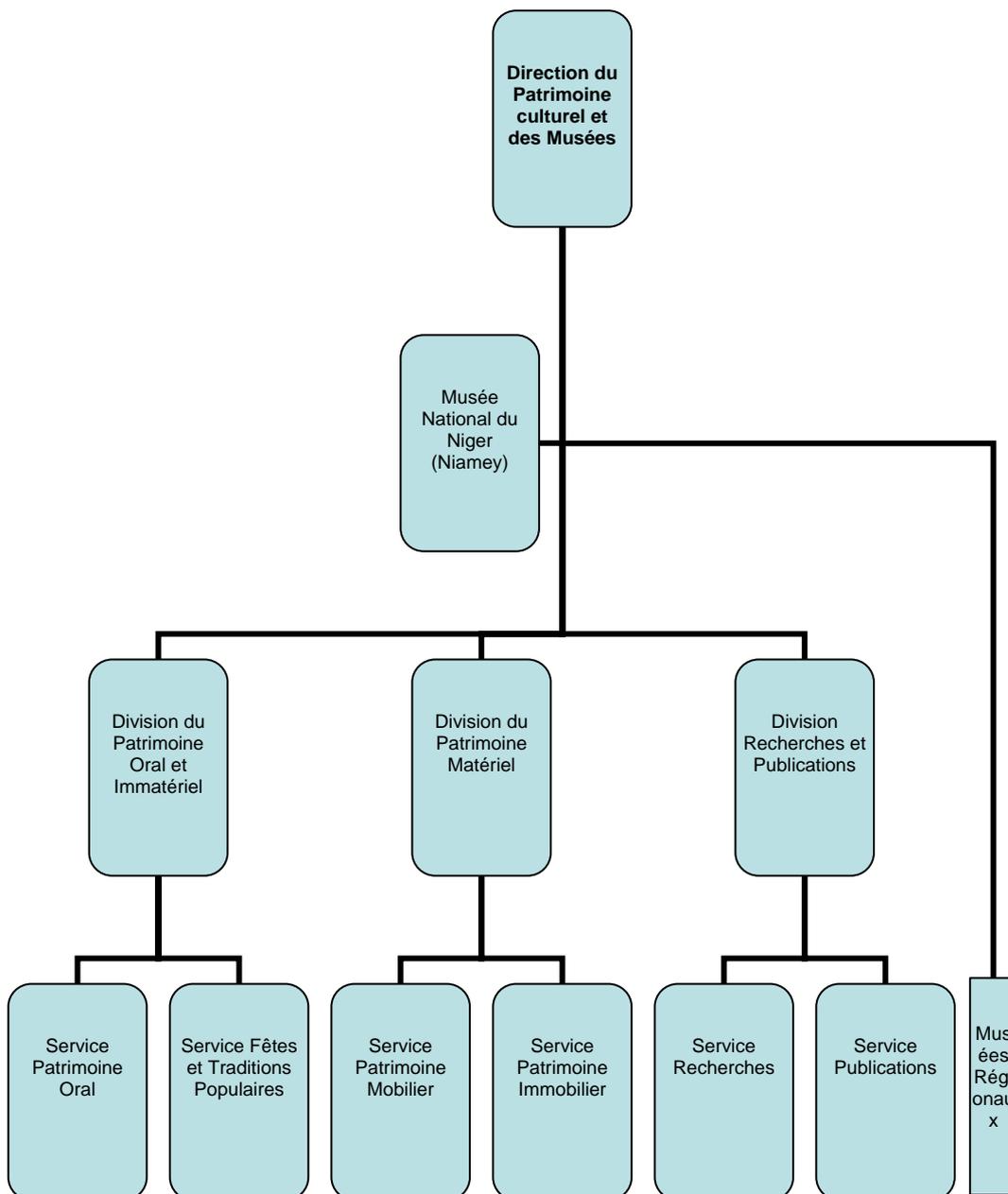
Parmi les pièces présentées notamment par l'inspecteur des douanes Emmanuel Dusch, chef du service Surveillance des douanes à Roissy, se trouvent notamment 101 ossements fossilisés de dinosaures datant de plus de 70 millions d'années, 668 pierres taillées ou objets en pierre datant pour la plupart du néolithique (8.000-6.000 avant J.C) et pour certaines de l'acheuléen (un million d'années -200.000 ans av. J.C)

Les douaniers ont également saisi 29 poteries et neuf figurines en terre cuite, qui pourraient être du matériel funéraire authentique d'une "rare beauté" provenant du système de Bura (IIe - XIe siècle), lequel se situe à cheval entre le sud-ouest du Niger et l'est du Burkina Faso.

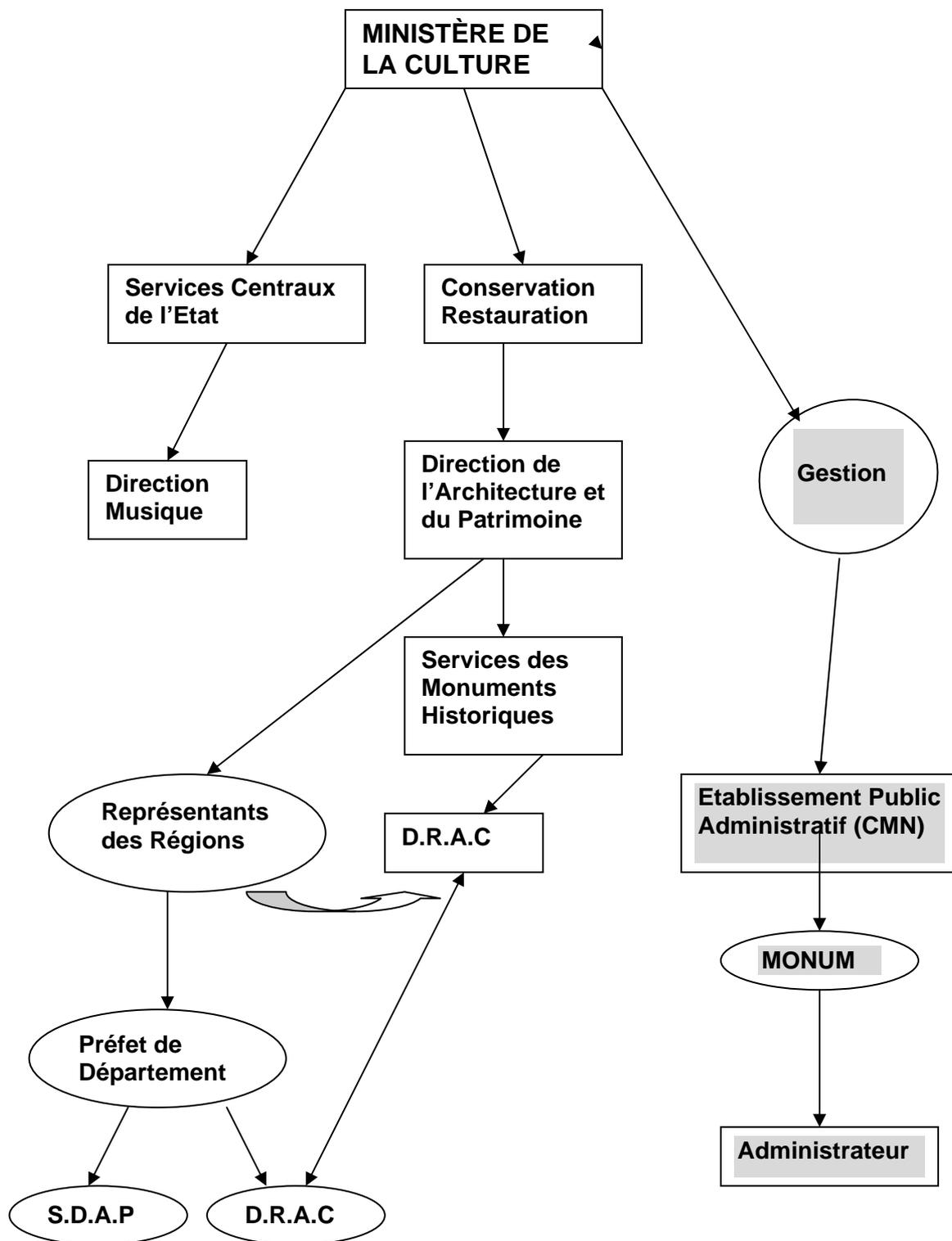
Selon le ministère du Budget, "l'examen des objets attestent qu'ils ont été prélevés sur plusieurs sites dégagés par le vent à la faveur de tempêtes de sable. Seuls les objets à la plus forte valeur esthétique et technique ont été ramassés. Les personnes à l'origine de la collecte connaissaient donc parfaitement leur intérêt et destinaient certainement les objets à la revente".

Les services de M. Copé, qui s'est rendu samedi à Roissy pour féliciter les douaniers, ont précisé que les autorités françaises allaient prendre contact avec celles du Niger pour organiser la restitution de ce trésor archéologique. AP

**Annexe 4:** Organigramme de la Direction du Patrimoine Culturel (Niger)



### Annexe 5 : Organigramme de *Monum*



## Bibliographie

### Ouvrages généraux

- Abalain, H.** 2000, *Les noms de lieux bretons*, Editions Gisserot, 126 p
- Anie & Michel, P.** 2004, *Des Mégalithes et des Hommes*, Vicenza, Eurografica 93p
- Audrerie, D.** 2003, *Petit vocabulaire du Patrimoine culturel et naturel*, Bordeaux, Confluences, 63 p
- Brézillon, M.** 1969, *Dictionnaire de la Préhistoire*, Paris, Larousse, 256 p
- De Tocqueville, A.** 1992, *Que Voir en France ? Guide des 400 plus beaux, Monuments*, Paris, Larousse, 144 p
- Benoît, M.** 1999, *Peuplement et genres de vie dans le Gourma oriental avant la création du Parc National du « W » du Niger*. Paris, Niamey : IRD (ORSTPM) Statuts et usages du sol en périphérie du Parc National du "W" du Niger, Tome 4.
- Kleitz, G.** 2001, *Les Zones Périphériques des Parcs du W du Niger (Bénin, Burkina Faso, Niger) : Rapport de Mission du 1er juin au 31 juillet*. Programme Régional Parc du W / ECOPAS, 2001
- De Roux, E. et al.** 1999, "Mali – Togo – Niger - Nigeria. Le grand marché africain" in *Razzia sur L'art*, Paris, Fayard, pp : 135-154
- Elégoët, L.** 1999, *Bretagne, Une histoire*, CRDP - Rennes, 223 p
- Fleurent, J.** 1994, *Celtes, Récits*, Luisant, Liv. Editions, 309 p
- Gaucher, G.** 1998, *Peuples du Bronze, anthropologie de la France à l'âge du bronze*, Paris, Hachette, 377 p
- Giot, P.** 1998, *Préhistoire de la Bretagne*, Rennes, éditions Ouest-France, 589 p
- Goudineau, C. et al.** 1991, *De Lascaux au grand Louvre, archéologie et histoire en France*, Paris, 2<sup>e</sup> Édition, Errance, 565 p
- Cabinet du Premier Ministre -Niger.** 2002, *Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)*, Niamey, 209 P
- Le Rouzic, Z.** 2000, *Contes, légendes et coutumes en pays de Carnac*, Evreux, Éditions Ouest-France, 202 p
- 1923, *Carnac, fouilles faites dans la région*, Paris, Berger-Levrault, 152 p
- 1927, *Restaurations faites dans la région de Carnac*, Galle, Vannes, 12 p
- 1931, *Restaurations faites dans la région de Carnac*, Monnoyer, Le Mans, 4 p

-1933, *Premières fouilles au camp Du Lizo (commune de Carnac)*, Ernest Leroux, Paris, 219 p

**Le Scouëzec, G.** 2001, *Les Druides, des origines et de l'Empire romain*, Beltan, 214 p

**Mohen, J-P.** 2003, *Les Mégalithes, Pierres de mémoire*, Gallimard, 176 p

**Patin, V.** 1997, *Tourisme et patrimoine en France et en Europe*, Documentation française, 173 p

**Reeves, H.** 2003, *Mal de Terre*, Paris, Seuil, 261 p

### **Articles de Presse**

**Lewino, F.** "Le parc de la dernière chance" in *Le Point* du 20 Juin 2003, P. 72

**Thiolay, B.** "A Carnac les menhirs font de la résistance", in *Bretagne magazine*, PP : 42-47

**Breuilac, B.** "Les méandres du parc du W" in *Le Monde* du 12 mars 2004, P. VI

**Programme ECOPAS.** *Grande transhumance et conservation des aires Protégées dans le Complexe du W du Niger (Bénin, Burkina Faso, Niger)*,

### **Sites Internet**

**CIRAD**, 2002 : [http://www.agropolis.fr/jdd2004/presse/cirad\\_ex2.pdf](http://www.agropolis.fr/jdd2004/presse/cirad_ex2.pdf): *Le Cirad et le développement durable*

**Olivia, M.** 2002 : <http://www.afrik.com/article5134.html> : "Point- Afrique ressuscite le W", 18 octobre

**Nomade -Aventure** : <http://www.nomade-aventure.com/nigerfleuve.htm> "Niger: Fleuve Niger et parc du W", 21 mars 2004

**ECOPAS** : [http://www.cenagref.firstnet.bj/parc\\_w/HistJur.htm](http://www.cenagref.firstnet.bj/parc_w/HistJur.htm) Historique et carte juridique du Complexe Parc National W (Bénin)

**Guide du routard** : [http://www.routard.com/comm\\_forum\\_detail\\_message/](http://www.routard.com/comm_forum_detail_message/): Trajet Niamey - Gao et Parc W

**Niger Car** : <http://www.gsi-niger.com/nigercar/tarifscircuits.htm>., Une nuit en Bivouac  
<http://www.niger-ue.net/minta/tourisme/FLEUVE/fleuve.htm> Carte touristique du W

**ECOPAS** : <http://www.parc-W.org/> Bienvenue au Programme Régional Parc W

**ECOPAS** : <http://www.biosecurite-niger.org/docecopas/D0000167.pdf>

**Guide touristique du Niger** : <http://www.biosecurite-niger-org/documents.htm>

- <http://www.gsi-niger.com/ecotourisme/culturel.htm> Sites à visiter : le parc W,

**Daniel, A.** <http://www.radios-sud.ch/inscription.shtml> . Cinq petits touristes à la découverte du Parc W, Radio Parakou, Bénin

- <http://www.qsi-niger.com/ecotourisme/> Ecotourisme au Niger : faune, flore, protection de l'environnement

<http://www.qsi-niger.com/csv/> Agence de voyage et de tourisme au Niger

## **Brochure**

**République du Niger /Cabinet du Premier Ministre** 1998, *Plan national de l'environnement pour un Développement durable*, Niamey, 171 p

-2000. *Programme d'action national de lutte contre la désertification et de gestion des ressources naturelles* (Pan-Lcd/Grn), Niamey, 96 p

**Historama**, 1993, *La Bretagne mystérieuse, 5000 ans d'histoire*, N°35, 130 p

**Archives nationales du Niger (ANN)**. '1950b Toponymie légendaire du W du Niger' In *Note africaines : Bulletin d'Information et de Correspondance de l'Institut Français d'Afrique Noire* 46 : 50-52.

**Heulot, L.** 2003, *L'historique des projets*, Carnac

**Programme ECOPAS**. Doc. Exp. 2003 – 036, *Mission d'expertise pour la formulation d'un plan de Protection du patrimoine menacé de destruction et d'un Plan de gestion et de Valorisation internationale des vestiges du passé du Parc régional W*, 15 p

- 2003, *Note de suivi du dossier de la construction d'un barrage sur la Mékrou* (Site de Dyondyonga, Niger),

- 13 / 02 /2003, *Compte rendu de la réunion sur l'avancement du dossier du Barrage de la Mékrou* entre les représentants d'ECOPAS et les Représentants de la SEDEP, Hôtel Gawèye, Niamey,

14 /02 /2003, *Résumé des réunions et entretiens sur l'avancement du Dossier du Barrage de la Mékrou*, Niamey,

**IRSH** (Université de Niamey). *Introduction à la connaissance et à la mise en valeur du Patrimoine culturel du parc du W*, 3 p

**Gallet, S.** 2003, *Préconisation de gestion de la végétation du site des alignements de Carnac*, Université Rennes I, 45 p

**Société Point - Afrique 2003-2004**, *Algérie, Bénin, Burkina Faso, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Togo*, 55 p, paris

**Marin, J-Y.** 2004, *La communauté muséale et patrimoniale internationale, l'utilisation des outils de partenariat.* (Université Senghor) 18 p

**Jouve, J.** 1987, *Essais sur les risques touristiques et de sociétés face à la Surconsommation Culturelle : cas de Lascaux - Lascaux II, 3<sup>èmes</sup> Rencontres internationales pour la Protection du patrimoine culturel, Avignon, 85 p-1987, Evolution de la population touristique venant visiter le fac- similé de Lascaux, 17 p.*